



MERCUROL  
VEAUNES

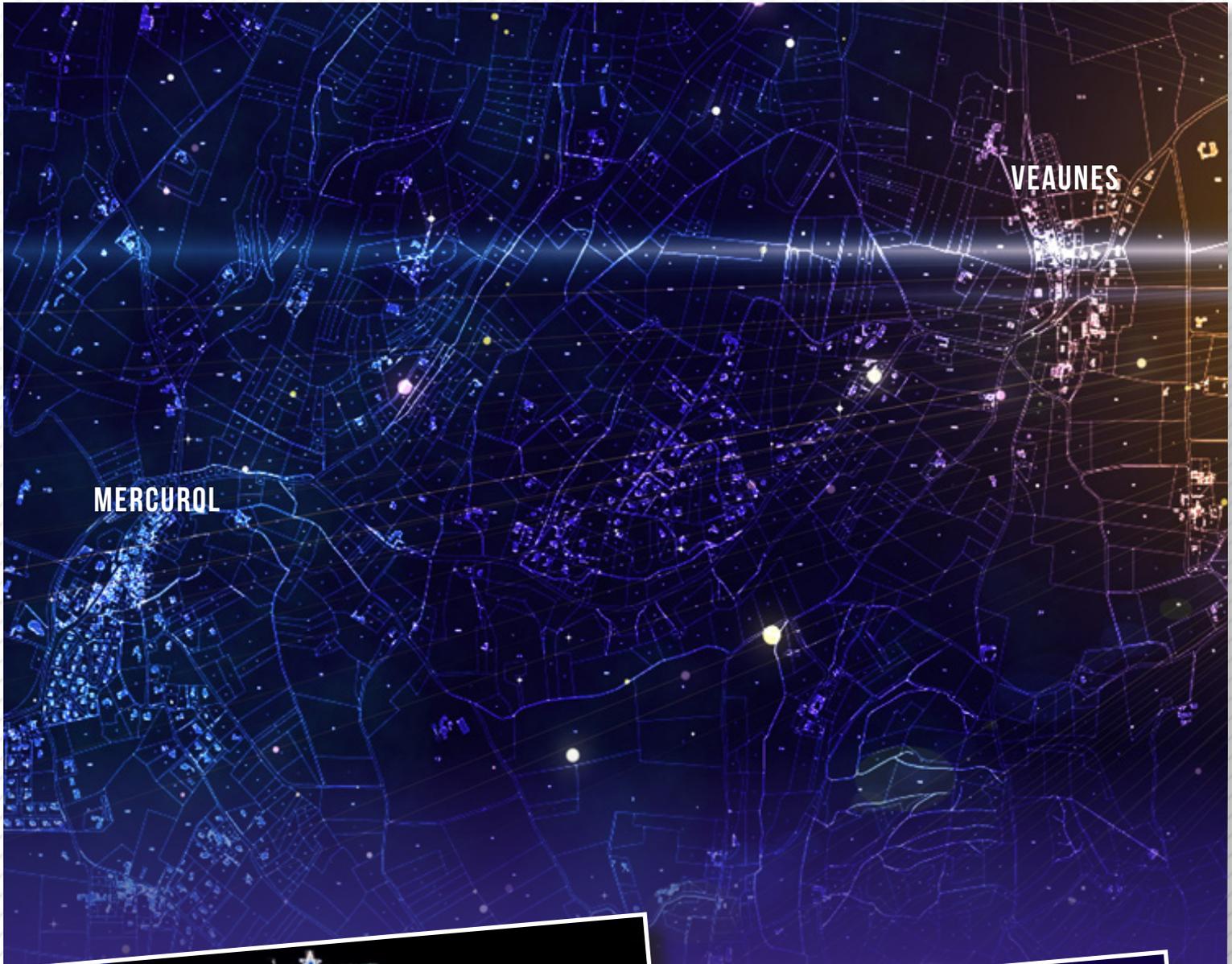
Cœur du Pays de l'Hermitage

# Coup d'œil

SUR MERCUROL - VEAUNES

janvier 2019

N°7



*Vie de la commune*



*Vie des associations*



*Conseils municipaux*



*Histoire et divers*



Il y a 100 ans

# 1919

- **18 janvier** - Ouverture de la conférence de Versailles (1). A la fin de la Première Guerre mondiale, les vainqueurs décidèrent d'organiser une conférence de paix internationale à Versailles, en France, qui avait pour but de négocier les traités de paix entre les
- Ernest Rutherford réalise la première désintégration nucléaire artificielle (2) en transmutant de l'azote en une forme d'oxygène. C'est la première fois qu'un atome est transformé artificiellement.
- **6 janvier** - Mort de Theodore Roosevelt (né en 1858) qui fut le plus jeune président des Etats Unis (3) et occupa deux mandats entre 1901 et 1909.
- **25 janvier** - L'usine André Citroën devient une usine automobile après avoir été une usine de munitions et de fabrication d'obus. Elle est reconverte pour produire des voitures en grandes quantités. Au mois de septembre, sortira la première voiture française fabriquée en série, le type A (4).
- **8 février** - Inauguration du premier vol commercial régulier entre Paris et Londres (5). Il peut transporter jusqu'à dix passagers. C'est un Farman Goliath qui assure cette première liaison.
- **11 avril** - Création de l'OIT. La conférence de la paix réunie à Versailles adopte une charte internationale du travail baptisée Organisation internationale du travail (OIT). Composée de 150 états, l'institution a pour but d'améliorer les conditions de travail, le niveau de vie et de veiller à la stabilité économique et sociale.
- **23 avril** - La journée de travail passe à huit heures, instaurée par les députés un mois à peine après avoir voté la loi sur les conventions collectives. Associée au jour de repos obligatoire depuis 1906, le travail hebdomadaire est désormais fixé à 48 heures.
- **14 Juin** - Les aviateurs britanniques John Alcock et Arthur Whitten Brown débute le premier vol transatlantique sans escale.
- **28 juin** - Le traité de Versailles mettant fin à la Première Guerre mondiale est signé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, entre l'Allemagne et les Alliés. Il a été préparé par les vainqueurs, le Français Clémenceau, le Britannique Lloyd George, l'Italien Orlando et l'Américain Wilson.
- **29 juin** - Le Tour de France reprend sa course. Après une interruption de trois ans il est à nouveau organisé et débute avec une nouveauté : le maillot jaune, qui récompense le premier coureur du classement général.

## LE MOT DU MAIRE ..... 3

### LA VIE DE LA COMMUNE

11 novembre 2018 .....	4
Voeux du maire .....	5
L'honneur des maires à Henri Vichar .....	5
Bibliothèque .....	6
Journée du numérique .....	6
Accueil des nouveaux habitants .....	7
CCAS : repas de nos aînés .....	7
Char fête du vin blanc .....	7
Repas du personnel .....	7
2 <sup>ème</sup> fleur .....	8
Concours des maisons fleuries .....	8
Un arbre peut en cacher un autre .....	8
Travaux escaliers de la tour .....	9
Promenade Jeanne Gualino .....	9
Nouveau columbarium .....	9
Travaux de voirie 2018 .....	10
Nouveau panneau d'information .....	10
Groupe scolaire .....	11
Vidéo-protection .....	11
Vie des écoles .....	12, 13, 14

### INFORMATIONS DIVERSES

Modalités inscriptions listes .....	16
Lingettes réseau d'assainissement .....	16
Informations Arche Agglo .....	17

### COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX .....

18 à 22

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

Amis de la Tour Mercuriol Veauenes .....	24
Le Télégraphe de Veauenes .....	25
Amicale Boule Mercuriol Veauenes .....	25
Farandole .....	26
Téléthon .....	27
La Grappe Dorée .....	27
Foyer Rural .....	28
Mercuriol-Veauenes Animation .....	30
École artistique de l'Hermitage .....	31
Basket Club Mercuriol Chanos-Curson .....	32
Football Club Hermitage .....	33

### HISTOIRE ET ÉTAT CIVIL .....

34, 35

### AGENDA 4<sup>ème</sup> de couverture



## LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année je viens vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé ainsi que la réussite de tous vos projets.

Une fin d'année difficile avec encore un acte terroriste perpétré à Strasbourg, faisant plusieurs morts et blessés. Nous devons tout faire pour combattre de telles atrocités.

Notre pays est toujours sous une tension sociale qui perdure et qui s'installe dans le temps. Nous pouvons comprendre certaines revendications, mais nous ne pouvons pas accepter ces scènes de violence engendrées par des casseurs venant bafouer notre république. C'est inadmissible...

Sur le plan communal beaucoup d'incertitude demeure dans les futures dotations de l'état. Mais ce ne sont pas les collectivités locales (mairies) qui ont la responsabilité du déficit de l'État. Elles ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays.

Nous allons continuer nos investissements indispensables sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Les projets 2019 de votre commune :

- Réfection de la voirie du giratoire de l'église jusqu'à celle-ci en y favorisant un chemin piétonnier.
- Agrandissement de l'espace EDEN par un local de rangement
- Lancement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la fibre optique desservant les Châssis partie ouest de l'autoroute A7 en limite des 2 communes La Roche de Glun et Tain l'Hermitage .
- Reprise des escaliers de la Tour en y intégrant un éclairage de balisage.
- Lancement du projet de construction de notre future école intégrant aussi la construction d'une nouvelle bibliothèque à proximité.

Merci à l'ensemble du personnel communal qui œuvre pour que notre commune rayonne par la qualité de ses services et l'entretien de son environnement.

Mention particulière au service technique car notre commune a obtenu sa 2<sup>ème</sup> Fleur décernée par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Remerciements à l'ensemble des Associations et leurs bénévoles pour l'investissement dans les différentes activités permettant l'échange, la convivialité et le lien social.

Que cette Année 2019 soit placée sous ces mots :

FRATERNITÉ - SOLIDARITÉ - CIVISME - TOLÉRANCE

Michel BRUNET

## EN COUVERTURE : LES MAISONS ILLUMINÉES ET LA MAGIE DE NOËL...

Après une pause en 2017, Bernadette et Jean-Paul GONTARD ont de nouveau ravi petits et grands avec un jardin et une maison brillant de mille feux. D'autres maisons participent aussi à la magie de Noël avec leur décoration. Mais cette année, dans le domaine des illuminations

exceptionnelles, une autre maison a particulièrement attiré les regards. Marie-Agnès et Bernard VERCASSON n'en sont pas à leur coup d'essai, mais cette année leur mise en scène a pris une dimension spectaculaire !





## 11 NOVEMBRE 2018 – COMMÉMORATION DES 100 ANS DE L'ARMISTICE

Ce 11 novembre a été pour Mercuriol-Veunes exceptionnel tout comme il l'a été au niveau national. Le "souvenir" de la grande guerre ne pouvait échapper à personne avec le centième anniversaire de la signature de l'armistice. Cet événement a été empreint d'une solennité et d'une affluence particulière qui montre l'importance de la transmission des leçons de ce grand conflit.



A 10h, une première commémoration s'est déroulée au cimetière de Veunes. Le jeune Thomas BRECHBUHL a déposé la gerbe au pied du monument aux morts. Puis a suivi la lecture du message du président de la république par Alain SANDON (Maire délégué de Veunes) et le message des anciens combattants par Véronique GRANGER (conseillère municipale).

Après avoir énoncé les noms des morts pour la France une minute de silence a été observée.

Pour conclure, l'assistance a entonné La Marseillaise, accompagnée à la trompette par Benjamin DAUJAN.

A 10h30, la seconde commémoration se déroulait au pied du monument aux morts de Mercuriol. En préambule, les cloches de l'église Sainte-Anne ont battu la volée pendant 11 minutes, comme l'avaient fait toutes les cloches de France ce 11 novembre 1918. Le dépôt de la gerbe a été effectué par un enfant de l'école du Village. Le message du président de la république a été lu par M. le Maire, Michel BRUNET. Le message des anciens combattants fut lu par Sylvie Barre (conseillère municipale). Après l'appel des morts pour la France et la minute de silence l'ensemble des participants a entonné La Marseillaise accompagné une nouvelle fois par Benjamin DAUJAN à la trompette.

Devant la présence importante d'enfants de l'école et de leurs parents, le maire les a remerciés de leur participation, la transmission du "souvenir" étant primordiale. Souhaitons que cette mobilisation perdure lors des futures cérémonies.



La commémoration s'est achevée autour de la traditionnelle pogne et du vin blanc doux. Une exposition exceptionnelle, organisée par la mairie, rassemblait objets (casque, quart, obus gravés...) et documents (lettres de Veunois et Mercuriolais sur le front, photographies, journaux, cartes postales...) de la grande guerre. Nombreux ont en effet été les Veunois et les Mercuriolais à partager un peu de leurs souvenirs familiaux de la guerre. ■



## VOEUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire, attire toujours un public nombreux. Mais ce 6 janvier 2019 elle a battu un record d'affluence avec plus de 400 habitants et personnalités.

Avant l'allocation de Mr le Maire chacun a pu apprécier un diaporama et une vidéo. Le diaporama mettait en valeur le travail des agents du service technique qui a permis à la commune d'être récompensé par une 2ème fleur par le jury du concours régional des villes et villages fleuris.

La vidéo, à permis de découvrir l'installation de vidéo-protection mais aussi de redécouvrir notre village sous d'autres angles à travers des vues aériennes exceptionnelles.

Michel BRUNET, entouré d'Alain SANDON et des conseillers municipaux a salué, entre autre, la présence du sénateur Bernard BUIS, de la député Mireille CLAPOT, de Laurence ACHIN-CHARBONNEL représentant le sénateur Gilbert BOUCHET, de la vice-présidente du conseil départemental Annie GUIBERT et du conseiller départemental Hervé CHABOUD. Pour le maire, les vœux c'est l'occasion de faire le point sur les réalisations 2018, d'évoquer l'actualité nationale et locale. Puis a évoqué les projets pour 2019, notamment avec le lancement de l'appel d'offre pour la construction de l'école.

Michel BRUNET a conclu son propos par ce souhait « Que cette année 2019 soit placée sous 4 mots : FRATERNITE, SOLIDARITE, CIVISME, TOLERANCE et la vie de votre collectivité en sera renforcée ».

Pour illustrer ce souhait et particulièrement le bien vivre ensemble dans nos villages, la cérémonie s'est terminée par la diffusion d'un clip vidéo de la chanson de Barbara DESCHAMPS « Ne touchez à rien ». ■



## L'HONNEUR DES MAIRES DE LA DRÔME

### À HENRI VICHARD

Le décès d'Henri VICHARD, Maire honoraire de la commune de Veunes, n'a pas marqué que les esprits des citoyens Veunois. En effet, ses anciens homologues élus, réunis au sein de l'AMICALE DES ANCIENS MAIRES DE LA DROME DES COLLINES ont tenu à lui rendre hommage.

Les membres de l'association se sont donc rendus sur sa tombe afin de se souvenir. Alain SANDON, Maire Délégué de Veunes a également pris la parole pour rappeler l'ampleur de son travail sur la commune et les liens qui les ont unis au sein de la collectivité. L'hommage s'est achevé par la pose d'une plaque des anciens maires de la Drôme. ■



Comme plusieurs autres pays, la France commémore le 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. Ce jour-là, elle rend hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit. Observée pour la première fois de façon discrète en 1919, la commémoration de l'armistice fait l'objet d'une cérémonie officielle dès le 11 novembre 1920. L'État français rendit en ce jour les honneurs militaires funèbres au soldat inconnu. La dépouille de ce soldat non identifié, choisie pour représenter tous les soldats français morts pour la patrie, fut inhumée sous l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, et placée trois ans plus tard près d'une flamme du souvenir.

Depuis 1922, le 11 novembre est en France une fête nationale fériée qui commémore la victoire et la paix. Nouveau culte

national rendu aux morts, une cérémonie est désormais organisée devant la tombe du soldat inconnu, marquée notamment par une prise d'armes, le dépôt de gerbes de fleurs et la sonnerie « aux morts ». Ce rituel se répète dans tous les cimetières et mémoriaux militaires de la Grande Guerre, ainsi qu'au pied des monuments aux morts communaux.

Le deuil de la Grande Guerre a déterminé également les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 35 000 monuments aux morts qui sont érigés malgré les difficultés de la reconstruction (plus de 95 % des communes françaises en possèdent un). Le monument aux morts de la commune de Mercuriol a par exemple été inauguré en grandes pompes le 11 novembre 1923 (voir photo – archives Alain JUNIQUE). ■



### JOURNÉE DU NUMÉRIQUE

Dans la cadre de la saison culturelle des bibliothèques organisée par la Médiathèque départementale, la bibliothèque de Mercurol-Veunes a été choisie pour organiser la journée du numérique. Celle-ci s'est déroulée le samedi 13 octobre 2018.

En partenariat avec le 8FabLab (Laboratoire de Fabrication numérique) de Crest, environ 150 personnes ont pu découvrir une imprimante 3D en fonctionnement, et des fresques audio interactives pour les enfants.

Un casque de réalité virtuelle et une PlayStation, prêtés par la Médiathèque départementale de Saint-Vallier, ont également passionné les plus jeunes comme les plus grands.

Echange principal avec la Médiathèque de Saint-Vallier :

Le jeudi 29 novembre 2018, 8 membres de l'équipe de la bibliothèque se sont déplacés à la Médiathèque de Saint-Vallier pour choisir 500 livres qui seront échangés le lendemain avec ceux préparés à Mercurol-Veunes.

Ce transfert s'est effectué avec l'appui logistique de la Médiathèque de Saint-Vallier, deux personnes et un fourgon.

Deux fois par ans, notre bibliothèque bénéficie de ces échanges principaux, avec la possibilité de deux échanges intermédiaires supplémentaires.

Ainsi, nos lecteurs trouvent toujours des livres nouveaux dans des rayons bien remplis, avec aussi, plus d'une centaine de livres neufs acquis en fonds propre chaque année. ■

### DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, la bibliothèque se pare des décorations des fêtes de fin d'année avec la vitrine de la rue des fontaines.



Vous résidez sur la commune de Mercurol-Veunes !

Comme déjà près de 840 habitants inscrits, profitez des prestations de la bibliothèque, mises gratuitement à votre disposition par votre commune :

- inscription et prêts de livres
- offre numérique (livres numériques, consultation de revues, écoute de musique, visionnage de films, autoformation)

#### Bénévolat :

Vote bibliothèque fonctionne grâce à une équipe de bénévoles entourant une salariée de la Mairie disposant de 5 heures par semaine.

Si vous avez un peu de temps, même occasionnellement, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe, nous avons besoin de vous !

Vous pouvez obtenir « le guide du futur bénévole » auprès de l'accueil de votre bibliothèque ou en PDF en envoyant un courriel à l'adresse de la bibliothèque. ■



ATELIER / DEMONSTRATION IMPRIMANTE 3D ET ATELIERS NUMERIQUES



Journée du numérique (photos ci-dessus)



### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Belle coutume, conviviale et amicale que cette cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Michel BRUNET, maire et Alain SANDON maire délégué, entourés des adjoints et de conseillers, ont accueilli une vingtaine de nouvelles familles en leur souhaitant la bienvenue dans notre village. Après une présentation de la commune et des services disponibles, les adjoints ont évoqué leurs principales actions et les projets à venir.

Chacun a été invité à découvrir les nombreuses activités proposées par les associations mais aussi à participer aux manifestations et à la vie de celles-ci.

Cette présentation plus formelle, s'est poursuivie par un moment d'échange autour de produits issus de notre terroir. Néo habitants et élus ont pu faire plus ample connaissance, un verre de jus de fruit ou de vin blanc dans une main et un morceau de pogne dans l'autre. De ces discussions, les élus ont retenu la grande satisfaction de ces familles de voir leur projet d'installation dans notre commune se concrétiser. ■



Préparation du char des élus

### CHAR FÊTE DU VIN BLANC

Une nouvelle fois les élus ont tenu à participer à la fête du vin blanc. C'est dans une ambiance décontractée mais fructueuse qu'une scène des vendanges d'autrefois a été reconstituée. Le char des élus, équipé d'un véritable pressoir, a permis d'extraire le précieux nectar issu des grappes de raisins de la plaine des Chassis. ■

### REPAS DU PERSONNEL

Comme chaque année le personnel municipal a été convié au repas de fin d'année. Mr le Maire a félicité l'ensemble du personnel pour leur implication dans leur mission, avec une mention particulière au service espace vert pour l'obtention de la 2<sup>ème</sup> fleur. ■



Les participants au repas du personnel

### CCAS : REPAS DE NOS AINÉS

Ce sont environ 180 convives qui ont assisté le jeudi 6 décembre 2018 au repas de fin d'année offert par la municipalité aux personnes de 68 ans et plus. Le traiteur « les 4 saisons » a régalié nos convives malgré une lenteur au niveau du service. Heureusement l'animation par Bibi Milési et Allan en fin de repas nous a permis de terminer sur une bonne note avec un répertoire de chansons françaises et étrangères, anciennes et récentes qui ont permis à certains de reprendre des airs connus et d'autres timidement se sont lancés sur quelques pas de danse.

Merci à Yvette et Alain FLEURET pour les décors de table réalisés pour cette occasion.

Le CCAS a également toujours une pensée pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite qui ont reçu un petit colis avec les vœux de la municipalité. ■



Les participants au repas du CCAS

OUVERTURES ET CONTACTS | Mercredi : 14h30 à 17h30 / Jeudi : 16h30 à 18h30 / Vendredi : 17h30 à 18h30 / Samedi : 10h30 à 12h00  
TEL. 04 75 07 47 84 - bibliotheque@mercurol-veunes.fr



## 2<sup>ÈME</sup> FLEUR

La région récompense notre commune de Mercuriol-Veunes d'une deuxième fleur.

Nous ne doutons plus de la qualité du travail de notre service technique (espaces vert), pour embellir nos deux villages.

L'entretien et la rénovation de notre patrimoine par la municipalité et les associations contribuent à la qualité de vie de notre commune.

Toutes ces initiatives et ce travail ont été récompensés d'une deuxième fleur par le comité régional des villes et villages fleuris de la région Auvergne Rhône Alpes.

Notre service technique a du employer de nouvelles méthodes de travail pour respecter la charte "zéro phyto" et "zéro désherbant".

Alors si vous voyez des brins d'herbe devant chez vous, ne prévenez pas la mairie : enlevez-les !

Plusieurs années de travail assidu ont été nécessaires pour parvenir à décrocher cette deuxième fleur. Belle récompense pour tous ceux qui œuvrent sans compter à l'embellissement de notre commune de Mercuriol-Veunes, car plusieurs critères entrent en jeu (fleurissement, patrimoine, cadre de vie etc ...).

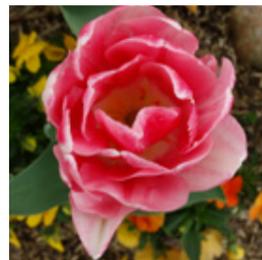
Nos jardiniers ont de nouvelles idées de décoration pour 2019 que vous découvrirez en cours d'année. Ils continuent leurs projets pédagogiques avec l'école. A l'automne, ils ont planté des bulbes dans les jardinets avec les élèves qui suivent l'évolution.

Bravo à tous. ■



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Notre commune a obtenu la 2<sup>ème</sup> fleur au concours des villes et villages fleuris décernée par la région. Nous convoitions cette récompense depuis plusieurs années. Pour marquer cet événement, nous souhaitons associer à cette récompense les Mercuriolais-Veunois en organisant un concours des maisons fleuries, primé pour tous les participants.



Au printemps, nous vous informons des modalités du concours (date limite d'inscription, visite du jury,...) par le site internet de la mairie, par voie de presse, par tract, etc...

Dès à présent, dites-nous si vous êtes intéressés ! ■



### INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE

1, place de la République.  
Tél : 04 75 07 40 05  
Mail : [mairie@mercuriol-veunes.fr](mailto:mairie@mercuriol-veunes.fr)

## UN ARBRE PEUT EN CACHER UN AUTRE

En 2017, lors de l'élagage des platanes sur la place de la république, nous avons constaté la mauvaise santé de ces arbres. Après un sursis d'un an, à l'automne 2018 nous avons dû abattre l'un d'eux car ses branches risquaient de casser et chuter sur la chaussée.

En attendant une nouvelle décoration à cet emplacement devant la mairie, notre service technique a implanté un sapin décoré qui a embelli la place pendant les fêtes de fin d'année. ■



## TRAVAUX ESCALIERS DE LA TOUR

Les promeneurs du dimanche et les coureurs de la semaine n'auront pu manquer de voir en fin d'année 2018, les impressionnants échafaudages qui bordaient le rempart de la tour. En effet des travaux ont été réalisés afin de conforter les anciens murs qui commençaient à se dégrader. Ce ne sont que le début d'importants travaux qui seront réalisés ce printemps afin de reprendre entièrement les escaliers d'accès à la tour.

Ce projet est a été soutenu par le conseil départemental dans le cadre de la préservation du patrimoine, gage que notre Tour et le travail réalisé par l'association des amis de la tour pour son entretien et sa valorisation est aujourd'hui largement reconnu. ■

## UNE PROMENADE POUR SE SOUVENIR DE JEANNE GUALINO

Les élus municipaux se sont rassemblés samedi 27 octobre sur la récente promenade aménagée à l'entrée nord du village de Veunes. Il s'agissait d'inaugurer la plaque nommant cette promenade en l'honneur d'une ancienne citoyenne du village, Jeanne GUALINO dont le legs a permis cet aménagement.

Une plaque de remerciement sera également déposée sur sa tombe au cimetière de Veunes l'ensemble des Mercuriolais et Veunois y seront conviés. ■



La promenade "Jeanne Gualino"



## NOUVEAU COLUMBARIUM

En 2010, nous avons installé un columbarium. Au cours du dernier trimestre 2018, compte tenu des demandes nous avons dû compléter par un nouveau monument. Ce dernier est composé de 12 cases pouvant contenir chacune 4 urnes de dimension standard.





## Travaux, espaces verts

### TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Notre marché à "bons de commande" concernant les travaux de voirie est arrivé à échéance début 2018. Dorénavant se sont les services d'ARCHE AGGLO qui nous assistent dans cette démarche. La commission voirie a établi une liste de travaux à entreprendre sous la direction de M. CHEYNEL, responsable technique à Arche Agglo. Il élabore, entre autre, les projets, estime les coûts et assure le suivi des chantiers.

Malgré ce renouvellement de marché (Procédure administrative de plusieurs semaines) nous avons pu réaliser des travaux au cours du deuxième semestre 2018 :

- L'impasse entre le nouveau giratoire et l'impasse des Acacias a été re-profilée. Un fossé bétonné a été construit pour capter les eaux pluviales. Une couche d'enrobé a recouvert cette voie afin d'éviter le ravinement.
- La partie est du Chemin du Château a été recouvert d'enrobé
- Le revêtement du Chemin des Hauts de Griauges a été en partie refait et remis en état.
- Le goudron bi-couche du parking du cimetière a été rénové.
- Suite aux orages qui avait soulevé le revêtement du Chemin de Saint Pierre, nous avons dû refaire une partie importante de cette voie.
- Route des Vernayaux, un passage sous voie a été déte-



riorié par les eaux d'orage, nous avons dû le reconstruire.  
- Chemin de Rochegonde, Chemin des Gobelets, Route des Bois, Chemin des Taillas avaient subi des dégâts, nous avons remis en état ces voies.

-Un enrochement a été mis en place, Route des Pins Perrochet afin de stabiliser une portion de talus qui s'était affaissé sous l'effet du ruissellement des eaux de pluie.

- Le COUAC : Route de Blanchelaine. Nous avons entrepris sa réfection. Après le passage de la lame pour agrafer la surface de la route, une sous-couche de bitume (grave émulsion) a été appliquée. Ce produit s'est avéré défectueux et s'est dégradé sous l'effet des pluies torrentielles et de la circulation importante, des nids de poule se sont formés. En urgence nous avons mis des emplâtres de bitume pour boucher les trous en attendant la réfection définitive au printemps prochain.

D'autres travaux sont programmés pour cette année 2019 afin de maintenir en bon état notre voirie et pouvoir circuler en toute sécurité. ■



## Travaux et vie des écoles



### CALENDRIER

En 2019 le marché (Marché public global de performance) permettant la réalisation du projet architectural sera attribué. Le début des travaux devrait, lui, avoir lieu au printemps 2020 pour une ouverture de l'école à la rentrée de septembre 2021.

**Vous en découvrirez plus, dès juillet, dans le magazine municipal.**

## CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DE MERCUROL-VEAUNES, C'EST PARTI !

Après la finalisation du Plan Local d'Urbanisme et l'achat des terrains en 2018, le projet de l'école rentre dans sa phase opérationnelle en 2019 !

La future école du village regroupant les actuels groupes scolaires du village et des Chassis prendra place non loin de l'espace Eden, au sud du village de Mercuriol. La construction comprendra 11 classes ainsi qu'un local qui abritera dans un premier temps le réfectoire de l'école (dans l'attente de l'arrivée des cuisines du collège). Ce local accueillera par la suite la bibliothèque municipale pour lui permettre de poursuivre son intervention auprès des écoles.

Le projet aura un coût de 4 millions d'euros. Entre subventions et autofinancement ce projet d'investissement ne remettra pas en cause les taux d'imposition communaux, et n'augmentera pas le taux d'endettement de la commune en comparaison de 2014. ■



## LA VIDÉO-PROTECTION EST OPÉRATIONNELLE

La vidéoprotection est opérationnelle depuis le 15 novembre 2018. Au final le budget communal a participé à hauteur 20 000 € pour cet investissement d'un coût total de 98 000,00 € TTC.

Le restant a été financé par la Région (Sécurité dans les communes), l'État par le biais de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la réserve parlementaire de notre ancien Député Patrick LABAUNE. Outre un effet de dissuasion, cet outil est une aide précieuse pour les forces de l'ordre dans leur travail d'enquête. Elles nous sollicitent déjà régulièrement pour la consultation d'image suite à des délits sur notre commune, mais aussi dans les communes environnantes.

Cela n'empêche pas chacun d'avoir les bons réflexes afin de prévenir les cambriolages :

- Protégez les accès
- Soyez prévoyant
- Soyez vigilant
- Ne commettez pas d'imprudence. ■



## NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION

Un nouveau panneau vient compléter le dispositif d'information géographique de la commune. Ce dernier, implanté à l'entrée nord du village de Veunes, s'ajoute au panneau du rond-point des Malfondières et à celui du village de Mercuriol.

Au recto les usagers de la route peuvent trouver le plan de la commune et au verso des informations complémentaires concernant les sentiers de randonnées et les informations touristiques (caves, restaurants, hébergements)

C'est aussi un 2ème panneau d'affichage pour annoncer les manifestations locales qui a trouvé sa place dans le nouveau giratoire à l'entrée nord du village de Mercuriol. ■





## DU CHOCOLAT !

Lundi 10 décembre 2018, les classes de GS et de CP sont allées à Valrhona.

Les élèves ont participé à un atelier « Choc Art » où ils ont pu s'exprimer de manière artistique avec le chocolat sous différentes formes et de différentes couleurs: fève, gruë, chocolat fondu, chocolat à croquer, .... Le plus difficile était de résister à la tentation de mettre tous ces ingrédients à la bouche !

Les élèves ont aussi visité « La cité du chocolat ». Ils ont appris plein de choses sur la fabrication du chocolat.

Ils ont senti, écouté, touché et ... GOÛTÉ !!! Miam !!! ■



## NOËL À L'ÉCOLE

"Mardi 18 décembre le PÈRE NOËL est venu nous apporter des cadeaux à l'école.

Jeudi 20 décembre, on est allé voir dans la salle Hermitage le dompteur de couleurs, spectacle financé par la mairie de MERCUROL-VEAUNES et par l'association FARANDOLE." ■

Les élèves des 3 classes maternelles



## SEMAINES À THÈMES

Les 3 classes de maternelles de l'école du village ont organisé en commun des semaines à thème.

### LA SEMAINE DU GOÛT du 8 au 12 octobre

Les enfants ont fait différents ateliers où ils ont pu faire la différence entre salé, sucré, acide et amer et déguster de nombreux aliments. La semaine s'est clôturée avec un atelier cuisine et les parents sont venus nombreux déguster les réalisations de leurs enfants le vendredi matin.

### LA SEMAINE DES COULEURS du 26 au 30 novembre.

Les enfants ont fait des ateliers où ils ont pu tester des mélanges de couleurs, de dégradés avec différents medium, mais aussi travailler sur les émotions reliées aux couleurs. Ils ont également fait de la cuisine riche en couleur !

### PLANTATION DES BULBES

Les 3 classes de maternelle et la classe de CP ont planté des bulbes de tulipes et de jacinthes dans les bacs à fleurs de l'école avec l'aide du personnel municipal. ■

## CLASSE DÉCOUVERTE DES CE1/CE2, CE2/CM1

Cette année, nous avons la chance de partir une semaine en classe découverte avec nos maitresses. On va aller dans le Gard, à Méjannes le Clap pour faire du cirque, du théâtre, de la musique et de la magie... C'est un gros budget alors avec nos parents, nous avons organisé des manifestations pour récupérer l'argent nécessaire.

Tout d'abord, une tombola à 1 € la case avec de nombreux lots reçus par de généreux donateurs. Ce fut un réel succès avec environ 1400 cases vendues !

Ensuite, par deux fois, nous sommes allés vendre à l'Intermarché de Tain L'Hermitage des brioches artisanales, faites le matin même.

Là encore, les petits vendeurs en herbe se sont très bien débrouillés avec 200 brioches chaque samedi vendues dans la matinée !

Nous pourrions partir tranquillement au mois de mars : bravo à tous ! ■

## THÉÂTRE

"On fait du théâtre avec Christophe Marachian, le jeudi, pour l'instant cinq séances. Avant on avait fait des jeux de théâtre en APC avec le maître, dix séances.

En théâtre il ne faut pas rire, sauf si c'est notre personnage. Mais quand notre personnage est en colère c'est très difficile de rester en colère car tu ne fais pas ça tous les jours, ça te donne envie de rigoler. Tu peux mettre ta main devant ta bouche comme si ton personnage le faisait exprès.

Christophe dit que pour nous apprendre le théâtre il n'est pas drôle du tout, mais en fait c'est tout le contraire. Mais il y a trois règles à respecter.

- 1 : il ne faut pas couper la parole,
- 2 : il faut toujours essayer,
- 3 : il ne faut pas faire son intéressant.

Et pour jouer il faut rester concentré. Le théâtre c'est amusant mais il faut être sérieux. Christophe n'est vraiment pas sympa car il nous teste pour voir si on arrive à garder notre concentration, mais bon, il est marrant quand même.

On a fait des jeux pour surmonter notre peur sur scène, comme par exemple se disputer, s'énerver, l'amour, la joie, la fatigue... Christophe a même dit que la prochaine fois on ferait des demandes en mariage, alors là tout le monde a dit non, non, non, personne ne voulait le faire. C'est normal, personne n'a envie qu'à la récré on dise : « Oh toi t'es amoureuse de quelqu'un »

Le thème de notre spectacle en fin d'année c'est monstres, sorcières, trolls... bref de la fantaisie, du surnaturel. Il y aura des scènes rigolotes mais en même temps tristes, et aussi avec de l'action, et des scènes ennuyeuses (mais pas trop sinon les parents s'ennuieraient aussi).

Opinions : « Avant moi j'aimais pas le théâtre mais ça a évolué en voyant ce que c'est vraiment. »

« Au théâtre tu as le droit de tout faire, par exemple en vrai tu n'as pas le droit de gronder tes parents alors qu'au théâtre on a le droit. »

Rendez-vous en juin pour notre spectacle." ■

Les cm1-cm2 de l'école du village



**DOTATION AUX ÉCOLES**

Judi 11 octobre, la municipalité représentée par Alain SANDON, Véronique BLAISE, Alain FLEURET, ainsi que Mme GRANDCOLAS directrice du groupe scolaire, accueillait l'entreprise ROFFAT carrière et TP pour la remise d'ordinateurs pour nos 2 écoles.

En effet David et Jérémy ROFFAT ont renouvelé le parc informatique de leur société et ont décidé de donner huit de leurs anciens ordinateurs, mais en parfait état de marche, aux deux écoles publiques de notre commune. Six ordinateurs ont été installés dans les locaux du



groupe scolaire du village et deux sur l'école des Chassis. Nous tenons à renouveler nos remerciements à nos généreux donateurs. ■

**ÉCOLE LES CHASSIS**

Cette année, l'école compte 63 élèves répartis de la PS au CM2. L'équipe pédagogique est composée de trois enseignantes, d'une ATSEM et d'une AVS.

Voici quelques-uns des temps forts qui ont eu lieu au cours du 1er trimestre de cette nouvelle année scolaire :

- la classe maternelle de PS-MS-GS a testé le lundi 3 décembre un atelier des 5 sens à la Cité du Chocolat Valrhôna. Ils ont pu regarder, goûter, toucher, sentir, écouter... tout ceci en lien avec le chocolat. Ils ont produit des œuvres reprenant l'idée des 5 sens à partir du chocolat.
- les CE2-CM1-CM2 ont profité du passage de la piste cycliste de la Prévention Routière le jeudi 11 octobre 2018. Ils ont tout d'abord abordé les aspects théoriques de la circulation à

vélo (les éléments d'un vélo, les moyens de protection, les panneaux, les priorités...). Cette 1ère partie s'est terminée par un test théorique. Ensuite, ils sont passés à la pratique avec le maniement du vélo (faire un slalom entre des plots, s'arrêter, prendre un virage, un rond-point...). A l'issue de l'après-midi, les élèves de CM2 ont obtenu leur permis cycliste.

- toute l'école a contribué au Téléthon en participant au lâcher de ballons qui cette année étaient recyclables !
- le 9 décembre 2018, l'école et l'Amicale Laïque des Chassis ont organisé le loto annuel de l'école.
- Nous poursuivons notre sensibilisation au tri et au recyclage en participant aux programmes Terracycle. Nous récupérons pour les recycler les capsules de Tassimo, les gourdes de compotes, les instruments d'écriture, les dosettes Dolce Gusto... Alors à vos recyclages !!! **Et pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.** ■



**Ets. CHEVROT** *saschevrot@gmail.com*  
**Plombier - Chauffagiste**  
**Sanitaire - Zinguerie**  
 330 Route des Pins Perrochet  
 Le Pérou - 26600 Mercuriol-Veunes  
 04 75 07 40 57

TOPOGRAPHIE  
 PROJETS ET PLANS  
 AMÉNAGEMENTS VOIRIE  
 MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD  
 contact@stadia-be.com  
 TÉL : 04 75 02 16 38 - 26300 BOURG DE PEAGE  
**STADIA**  
 Bureau d'études

**Garage de l'Hermitage**  
**SARL DUFOUR**  
  
 Route de Romans  
 1120, chemin de la Burge - Mercuriol-Veunes  
 (à 2 mn direction Romans  
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)  
 04 75 07 40 38

*Pizzeria le Mercuriolais*  
  
 4, place de la République - 26600 Mercuriol - 04 75 08 82 11

**ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES**  
  
**Stef Faure**  
*Père & fils*  
 Port. 06 85 23 19 92  
 Tel/Fax. 04 75 07 46 70  
 Email. step.faure@orange.fr  
 395, impasse de la ferme  
 Les Oranges  
 26600 Mercuriol-Veunes

**GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR**  
 Panoramic 10 personnes  
 Coucher de Soleil 6 personnes  
 Gerle 4 personnes  
 Pressoir 2 personnes  
 530 Chemin des Châtaigniers  
 26600 Mercuriol - Veunes - DROME  
 Calme en pleine nature, avec une vue magnifique.  
 Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !  
 Réservation au 04.75.83.09.23 ou  
 contact@gites-de-france-drome.com

**TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD**  
**MARCHANDISES GÉNÉRALES**  
  
 Les Malfondières  
 26600 Mercuriol-Veunes  
 tél 04 75 07 44 89  
 fax 04 75 07 42 23  
 E-Mail osternaud@wanadoo.fr

**Ets bobichon pascal**  
 VENTES INSTALLATION RAMONAGE  
 2446 ROUTE DES GERLES  
 26600 MERCURIOL  
 06 33 20 56 23 **CHEMINEES POELES A BOIS**  
 PASCAL.BOBICHON@ORANGE.FR

**Contrôle technique de l'Hermitage**  
 Les Chassis Ouest - RN 7  
 26600 Mercuriol-Veunes  
  
 Tél. 07 75 06 14 60  
 Fax 04 75 06 14 62

**Le Jardin d'Albina**  
**PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE**  
 Plantes fleuries - Plants de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...  
**OUVERT AUX PARTICULIERS** 04 75 09 07 85

**Travaux publics & Canalisations**  
 Depuis 1967  
 445, route de Tain  
 26600 CHANOS-CURSON  
 ☎ : 04.75.07.33.44  
 📠 : 04.75.07.31.63  
 🌐 : www.boisset-tp.fr



## RÉFORME DES MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Conformément à la réforme votée en 2016 (1er août), un répertoire électoral unique (REU) sera mis en place en 2019. Ce répertoire électoral unique sera géré par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) ce qui permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une nouvelle inscription fixée au 31 décembre. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. 2019 étant une année de transition, les électeurs

pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin. Ainsi, pour les élections européennes, l'inscription pourra se faire jusqu'au 31 mars 2019.

Pour les électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Parmi ces électeurs, ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits (liste consulaire ou municipale) seront automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenus d'office sur la liste électorale consulaire. ■

## STOP AUX INCIVILITÉS : DES LINGETTES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT !!!

Après plusieurs reprises, par tract, sur le site internet de la commune et à travers le magasin municipal nous avons alerté sur les problèmes techniques générés par les lingettes dans le réseau d'assainissement.

Malgré ces appels à plus de civilités, force est de constater qu'en 2018, la station d'épuration a été obstruée à plusieurs reprises à cause de ces lingettes.

Pour rappel, toutes les lingettes, même labellisées « biodégradables » ou « jetables dans les WC », ne sont pas appropriées à un rejet dans le réseau d'assainissement. Elles ne se dégradent pas instantanément et obstruent les pompes et ins-

tallations techniques. Soyez éco-citoyen, évitez les lingettes et si vous ne pouvez pas faire autrement ne les jetez plus dans les toilettes MAIS DANS VOTRE POUCELLE.

La lingette est considérée comme un déchet solide et il est interdit de la jeter dans le réseau d'assainissement de Veauines et de Mercuriol comme le mentionne l'article R.1331-2 du code de la santé publique.

La persistance de ces désordres ne pourra conduire qu'à une augmentation des frais d'entretiens de la station d'épuration et donc à une augmentation des cotisations qui y sont liées (le budget assainissement se devant d'être équilibré). ■



Légende photo : L'équipe U18 du BCMCC au départ pour Rumilly

ARCHE Agglo se mobilise pour les seniors, les personnes en situation de handicap et leurs proches pour vous accompagner dans le « bien vieillir » et l'amélioration de votre quotidien.

Dans l'esprit des anciennes tournées des commerçants ambulants, un camping-car aménagé sillonne les routes de l'agglomération à votre rencontre.

Ce service s'installe aussi dans la vallée du Rhône avec un lieu d'accueil fixe.

Vous recherchez un service d'aide à domicile, un établissement d'accueil, un service de portage de repas.

Vous vous interrogez sur les aides financières.

Vous souhaitez vous orienter vers le bon interlocuteur.

Vous recherchez des activités de loisirs adaptés proches de chez vous.

Vos proches cherchent du soutien et aimeraient avoir du temps libre.

LISA peut vous aider

- pour les 60 ans et plus
- pour les personnes en situation de handicap
- pour les proches



CONTACT

06 67 46 98 87

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

18, place Rampon  
07300 Tournon-sur-Rhône  
lundi et jeudi de 9h à 12h  
mardi de 13h30 à 16h30

ITINÉRAIRE

le mercredi et le vendredi  
dans les villages du territoire  
→ consultez le programme trimestriel

SERVICE GRATUIT



## SPORT : DES MINIBUS POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Pour répondre aux difficultés de mobilité rencontrées par les clubs et faciliter les déplacements des équipes, ARCHE Agglo met à disposition à titre gratuit 4 minibus de 9 places.

- Les minibus sont prêtés, en priorité, pour les déplacements des équipes de jeunes compétiteurs.
- les grands déplacements sont favorisés par rapport aux trajets
- Les minibus sont prêtés gratuitement. Les clubs ne financent que l'essence.



formation  
**BAFA**

Vous avez au moins 17 ans et habitez une des 41 communes de l'Agglo, ARCHE Agglo vous aide à financer la session générale du BAFA proposée sur le territoire.

3 sessions

- du 20 au 27 octobre 2018 à Tournon-sur-Rhône
- du 16 au 23 février 2019 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- du 13 au 20 avril 2019 - Lieu à définir

+ d'infos • 04 26 78 78 78 • [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)





## Séance du 2 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le 02 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 25 juin 2018

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** GUIBERT Annie pouvoir à SANDON Alain, BARRE Sylvie pouvoir à ORIOL Maurice, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, MICHELAS Sébastien pouvoir à PONTON Agnès, GIOVANE Caroline pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, ASTIER Fabrice, DEBEAUX Laetitia.

**Absentes :** CASO Myriam et TROUILLET Vanessa

**Secrétaire de Séance :** Mme GUILLAUME Stéphanie.

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 mai 2018 est approuvé.*

M. le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour : Construction de la nouvelle école – demande de fonds de concours à ARCHE Agglo et Personnel – avancement de grade. Accord à l'unanimité.

### PERSONNEL – PROROGATION DE LA CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE CNRACL AVEC LE CDG 26

La convention assistance retraite CNRACL avec le CDG 26 pour la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL) s'est terminée le 31 décembre 2017.

Le CDG 26 propose de signer un avenant à cette convention pour la proroger jusqu'à la signature de la nouvelle convention partenariale de la CNRACL, ou au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2018.

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer ledit avenant à cette convention.

### PERSONNEL – OUVERTURE DE POSTES PEC « PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC).

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes.

Une aide financière de l'Etat est consentie sur ce type de contrat et des exonérations de cotisations sont appliquées.

Le Conseil décide à l'unanimité :

L'ouverture d'un poste en PEC (Parcours Emploi Compétences) ayant les fonctions d'ATSEM à l'école intercommunale des Chassis à raison de 35 heures hebdomadaire pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

L'ouverture d'un poste en PEC (Parcours Emploi Compétences) ayant pour missions à l'école intercommunale des Chassis, le service et la surveillance des enfants de la cantine et l'entretien ménager de l'école et de la salle des associations à raison de 26,50 heures hebdomadaire pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

### ÉCOLE DES CHASSIS – REMBOURSEMENT DES FRAIS LIÉS À L'ATELIER THÉÂTRE

L'école des Chassis est bénéficiaire en 2018 de la subvention « classe de découverte » d'un montant de 3 100 €.

La directrice de l'école a demandé le transfert de cette subvention pour financer le projet théâtre d'un montant total de 2 745 €.

Les factures ayant été acquittées par l'Amicale Laïque des Chassis au fur et à mesure des ateliers, il est nécessaire de rembourser ces sommes à l'association qui a avancé les fonds.

Le Conseil décide à l'unanimité de rembourser à l'amicale laïque des Chassis la somme de 2 745 € correspondant aux ateliers théâtre réalisés à l'école intercommunale des Chassis

### ACCA DE MERCUROL – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'ACCA de Mercurol demande une subvention exceptionnelle pour l'achat de miradors et quincaillerie pour ceux-ci. Les factures d'achat s'élèvent à un montant total de 536,06 €.

Le Conseil décide avec 1 voix contre (Serge ROUX), 5 abstentions (Alain DESSITE, Philippe VERSCHEURE, Véronique GRANGER, Alain SANDON, Maurice ORIOL) le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à l'association « ACCA de Mercurol » pour l'achat de miradors.

### VENTE DU PODIUM

Le podium de la commune est peu utilisé et son stockage prend beaucoup de place dans l'atelier.

La commune de Serves est intéressée pour en faire l'acquisition.

Le Conseil accepte à l'unanimité de vendre le podium à la commune de Serves-sur-Rhône au prix de 1 500 €.

### TRAVAUX DE VOIRIE 2018-2020 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Un appel public à la concurrence a été lancé pour les travaux de voirie 2018-2020.

13 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 4 ont répondu : CHEVAL TP, COLAS, EUROVIA et le groupement BOISSET TP/EIFFAGE/ROFFAT.

Les 4 plis reçus ont été ouverts le 21 juin 2018 en présence du responsable du service « Soutien technique aux communes » d'ARCHE Agglo qui a procédé à l'analyse des offres selon les critères définis dans le règlement de consultation, à savoir : Valeur technique des prestations 60 % - Prix des prestations : 40 %. Son rapport fait apparaître le bon rapport qualité, prix de

l'offre du groupement BOISSET TP/ EIFFAGE/ ROFFAT.

Le Conseil désigne à l'unanimité le groupement d'entreprises BOISSET TP/EIFFAGE/ROFFAT, attributaire du Marché à Bon de Commande "Travaux de Voirie 2018 à 2020".

### NOUVELLE ÉCOLE – ACHAT DE TERRAIN

Pour la réalisation du projet d'équipement public « construction d'une nouvelle école », il est nécessaire de faire l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée ZN 71 d'une superficie de 19 032 m<sup>2</sup> et de la parcelle cadastrée ZN 75 d'une superficie de 2 960 m<sup>2</sup> en vue d'implanter la future école.

Le Conseil autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces terrains au prix maximum de 11 € le m<sup>2</sup>.

### BUDGET – DÉCISION MODIFICATIVE

Le conseil souhaitant que les terrains pour le collège soient achetés par ARCHE Agglo, décide à l'unanimité de transférer les fonds prévus à cet effet dans l'opération relative à la construction de la nouvelle école :

Opération 282 - Construction Nouvelle Ecole  
C/ 2111 – Terrains nus : + 220 000,00 €

Opération 287 - Acquisition foncière  
C/ 2111 – Terrains nus : - 220 000,00 €

### CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A ARCHE AGGLO

La loi 2004-809 du 13 août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre, de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le fonds de concours peut financer la réalisation d'un équipement. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire (50% de la dépense restant à charge de la commune).

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter de ARCHE Agglo, le versement d'un fonds de concours de 120 000,00 €, au titre de l'année 2018, pour l'achat des terrains nécessaires à la construction de la nouvelle école, soit 49 % de la charge nette. Le coût supporté par le budget de la commune pour cette acquisition est de 241 912,00 € HT hors frais de notaire.

### PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

Un agent titulaire au grade de d'Adjoint administratif peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet pour permettre à cet agent d'être nommé.

### DÉCISIONS DU MAIRE (prises en application de l'article I. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°05/2016).

N°01/2018 : DESIGNATION D'UN AVOCAT

Un recours a été déposé devant le Tribunal Administratif de Grenoble contre le P.L.U. du 07/02/18 et le Permis d'aménager n° PA 026 179 17 T0002.

M. le Maire a décidé de désigner le Cabinet RETEX Avocats à Valence, pour représenter et défendre les intérêts de la com-

mune dans cette affaire.

N°02/2018 : DESIGNATION D'UN AVOCAT

Un autre recours a été déposé devant le Tribunal Administratif de Grenoble contre le P.L.U. du 07/02/18.

M. le Maire a décidé de désigner le Cabinet RETEX Avocats à Valence, pour représenter et défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

N°03/2018 : REALISATION D'UN EMPRUNT ASSAINISSEMENT

Vu le besoin de financement des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration à Veignes,

Vu le budget Assainissement, exercice 2018,

Considérant les différentes propositions des établissements bancaires sollicités,

M. le Maire décide de demander à la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE-ALPES, un prêt selon les caractéristiques suivantes :

Montant : 50 000 €

Durée : 15 ans

Taux actuel : 1,40 % fixe

Echéances de remboursement : annuelle – 1ère échéance le 10/10/2018

Frais de dossier : 150 € TTC (non soumis à la TVA)

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h40. ■*



## Séance du 8 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 08 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 2 octobre 2018

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique (arrivée à 20h25), FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** TROUILLET Vanessa pouvoir à BARRE Sylvie, CASO Myriam pouvoir à BRUNET Michel, RIOUX Serge.

**Absente :** DEBEAUX Laetitia

**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 Juillet 2018 est approuvé.*

M. le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour : utilisation des badges, tarif pour non restitution et demande de subvention auprès de la Région pour l'agrandissement de l'Espace Eden. Accord à l'unanimité.

## INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SOCIÉTÉ ROFFAT

La Société ROFFAT de Mercurool-Veaunes a déposé auprès de la Préfecture de la Drôme une demande en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires située aux lieux-dits « Bellevue » et « Les Chassis Ouest » sur le territoire de notre commune.

Une enquête publique a lieu en Mairie du 8 octobre au 8 novembre 2018 inclus.

Le Préfet demande que le Conseil Municipal rende un avis sur ce dossier.

Le Conseil émet un avis favorable avec 22 voix pour et 3 abstentions (Caroline GIOVANE, Sébastien MICHELAS et Philippe VERSCHEURE).

Arrivée de Véronique BLAISE

## LUTTE CONTRE LES CHIENS ET CHATS ERRANTS – CONVENTION FOURRIÈRE

L'article L 211-22 du code rural donne la possibilité aux maires de saisir chiens et chats en divagation pour les conduire en fourrière. Toutes les communes ont l'obligation de disposer, soit d'une fourrière communale, soit d'une fourrière établie sur une autre commune.

La convention triennale avec le Refuge des Bérauds situé à Romans-sur-Isère arrive à échéance le 31/12/2018. Cette association propose la signature d'une nouvelle convention pour une durée de 3 ans moyennant le versement d'une subvention calculée à raison de 1,11 € par habitant (2 650 habitants au 01/01/2018). Une revalorisation de 1 % sera appliquée à chaque date anniversaire.

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention avec le refuge des Bérauds.

## BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE

Section de fonctionnement :

Chapitre 011 – c/ 6378 « autres taxes et redevances » : + 20 000,00

Chapitre 67 – c/ 6743 « subventions exceptionnelles de fonctionnement » : - 20 000,00

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) – CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DU CDG 26

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) est en vigueur depuis le 25 mai 2018. Il impose les mêmes obligations à tous, à savoir : prouver à tout moment comment et pourquoi, les données personnelles sont collectées, protégées et conservées avec cette réglementation.

Le CDG26, organisme auquel nous adhérons, propose de nous accompagner dans cette démarche en adhérant à son service «pôle archivage – Numérisation – RGPD »

Cette nouvelle mission, facultative, propose à notre collectivité deux conventionnements possibles :

désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD) en interne avec une formation et un accompagnement par leurs services, désigner le CDG26 comme DPD en externe.

Le Conseil décide et autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à : signer la convention de mutualisation avec le CDG 26 prendre et signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 26, comme étant notre Délégué à la Protection des Données

## VIDEOPROTECTION – CHARTE ETHIQUE

L'installation des caméras de vidéoprotection est en cours de finalisation. Une charte éthique a été rédigée pour déterminer et préciser les conditions de fonctionnement du système de vidéoprotection afin de garantir de manière continue et ininterrompue le respect des libertés individuelles.

Elle fixe notamment les obligations des agents de vidéoprotection, les modalités d'accès aux images ainsi que les conditions de l'enregistrement et d'extraction des images.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la charte éthique telle que présentée.

## DÉPÔTS SAUVAGES SUR LA VOIE PUBLIQUE – FIXATION DES TARIFS POUR ENLÈVEMENT ET NETTOYAGE

Il est fréquent, et sur certains sites récurrent, de constater la présence de dépôts sauvages de déchets, en particulier aux abords des îlots de propreté.

Ce manque de civisme de la part de certaines personnes entraîne du travail supplémentaire aux agents du service technique qui doivent procéder à l'enlèvement des déchets, à leur évacuation vers la déchetterie et au nettoyage du site.

Dans un souci de respect de l'environnement, de la propreté et de l'image de notre commune, le Conseil décide de fixer à 80 € le tarif d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages dès lors que les personnes contrevenantes sont identifiées.

## ÎLOTS DE PROPRETÉ

Il manque sur le territoire de la commune des îlots de propreté. Celui implanté aux 7 chemins a été supprimé et de nombreuses constructions ont été réalisées, notamment dans le lotissement « Couleur abricot » sur la route de l'Abricotine où un îlot de propreté a été prévu dans le plan d'aménagement initial.

Les propriétaires de ce nouveau lotissement, qui avait connaissance de cette implantation lors de leur dépôt de permis de construire, ne souhaitent plus aujourd'hui l'installation d'un îlot de propreté dans leur lotissement.

Monsieur le Maire et son adjoint en charge de l'environnement ont cherché un autre lieu d'implantation sans résultat aussi il demande au conseil municipal de se prononcer sur cette problématique.

Le Conseil :

Décide avec 20 voix pour et 6 abstentions que l'emplacement d'un îlot de propreté dans le lotissement « Couleur Abricot » doit-être maintenu,

Propose à l'unanimité de négocier avec l'association syndicale du lotissement sur l'opportunité d'installer des containers enterrés et non semi-enterrés moyennant la prise en charge du surcoût par l'association.

Dit que la décision finale concernant ce sujet sera prise après les négociations avec l'association syndicale.

## GESTION DU TERRAIN DE TENNIS

Les dirigeants du Foyer Rural nous ont fait part de leur décision de cesser la gestion de l'activité tennis.

Deux options s'ouvrent à nous :

la commune reprend en direct la gestion de l'accès au court de tennis

une autre association est intéressée pour reprendre cette activité

Après avoir interrogé les associations par mail pour connaître leur position à ce sujet, il s'avère que seul le BCMCC (Basket Club) est intéressé pour reprendre la gestion de cette activité. Le Conseil décide à l'unanimité de confier au BCMCC (Basket Club Mercurool-Chanos-Curson) la gestion du terrain de ten-

nis pour une durée de 1 an et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association.

## NOUVELLE ÉCOLE – ACHAT DE TERRAIN

Les négociations avec les propriétaires concernés par les emplacements réservés destinés à la construction de la nouvelle école se poursuivent : Le propriétaire de la parcelle cadastrée ZN 76 est d'accord pour vendre une partie de sa parcelle. Après bornage par un géomètre, la superficie à acquérir est de 3 818 m<sup>2</sup>. Le Conseil autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain au prix maximum de 11 € le m<sup>2</sup>.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ ARCHE AGGLO

Le rapport d'activité est consultable sur le site de ARCHE AGGLO : <https://www.archeagglo.fr/lagglo/la-collectivite/rapports-dactivite/>

## EXTENSION DE L'ESPACE EDEN – DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION

Le local dédié au rangement des fauteuils, tables et chaises de la salle de spectacle « espace Eden » a un accès difficile. Il est nécessaire de procéder à un agrandissement de 45 m<sup>2</sup> de ce bâtiment afin de créer un nouvel espace de rangement sur le côté EST.

L'enveloppe financière de ce projet est estimée à 48 000 € HT pour les travaux et à 10 400 € pour les frais annexes (honoraires maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle et coordonnateur SPS, divers branchements).

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter auprès de la Région une subvention la plus élevée que possible pour ces travaux.

## UTILISATION DES BADGES – TARIF POUR NON RESTITUTION

Un système d'ouverture de portes avec badge a été installé dans plusieurs lieux communaux ces derniers mois.

Avec l'utilisation de ce système, se pose le problème de la non restitution des badges après leur fin de validité.

Ces badges ayant un coût pour la collectivité, M. le Maire propose qu'un courrier soit envoyé aux personnes détentrices d'un badge dont la date de validité est expirée et en cas de non restitution dans un délai de 1 mois de facturer celui-ci.

Le Conseil, à l'unanimité, fixe à 20 € le montant de la non restitution d'un badge après sa date de validité.

## DÉCISIONS DU MAIRE (prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°05/2016).

GROUPAMA – REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Des dégâts ont été causés lors de l'incendie du 30 mars 2018 à l'espace Eden (porte arrière).

M. le Maire a décidé d'accepter la somme de 4 085,57 € proposée par GROUPAMA MEDITERRANEE en dédommagement du préjudice subi.

DESIGNATION D'UN AVOCAT

Deux nouveaux recours ont été déposés devant le Tribunal Administratif de Grenoble contre le P.L.U. du 07/02/18.

M. le Maire a décidé de désigner le Cabinet RETEX Avocats à Valence, pour représenter et défendre les intérêts de la commune dans ces affaires.

## INFORMATIONS DIVERSES :

M. le Maire donne lecture du courrier que lui a adressé l'Ami-

cale Boules au sujet de l'utilisation des terrains de boules. Il lit également le courrier de l'UNRPA Grappe Dorée portant sur le même sujet.

Alain FLEURET parle du projet d'aménagement du nouveau giratoire jusqu'à l'église.

Il est rappelé que la commune de Veaunes a perçu un don financier de la part de Mme Jeanne GUALINO et qu'il était entendu lors de la création de la commune nouvelle qu'un aménagement serait réalisé en sa mémoire.

C'est chose faite, le cheminement piéton réalisé à Veaunes portera le nom de « Promenade Jeanne GUALINO ». Une plaque en son hommage sera dévoilée samedi 27 octobre 2018 à 11 heures.

La fête du vin blanc aura lieu les 2,3 et 4 novembre 2018. Cette année encore, les élus font un char et participeront au défilé du corso.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h40. ■



## Séance du 10 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-huit, le 10 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 4 décembre 2018

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia, GIOVANE Caroline.

**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie

*Le compte-rendu du conseil municipal du 31 août 2017 est approuvé.*

M. le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour : Achat de terrain à Firmy (régularisation) et versement subvention exceptionnelle à MVA pour la fête du vin blanc. Accord à l'unanimité.

## ARCHE AGGLO – ADHÉSION AU SERVICE MUTUALITÉ D'INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La commune adhère au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme depuis le 1er avril 2015.

La commune gère le dépôt et l'enregistrement des dossiers, la transmission au service instruction, la consultation des concessionnaires, les relations au pétitionnaire, les contentieux. La DDT gère le contrôle de légalité des actes et le calcul des taxes. Le service mutualisé Application du Droit des Sols (ADS) procède à l'instruction des dossiers.

L'adhésion au service mutualisé ADS est établie sur une base contractuelle.

ARCHE Agglo propose une nouvelle convention pour 2019-2020 définissant la répartition précise des tâches qui incombent à chacun : actes pris en charge, nature des prestations, modalités de transmission des demandes, modalités de financement du service. Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer au service mutualisé

ADS géré par ARCHE Agglo Communauté d'Agglomération pour une durée de 2 ans à compter du 1er janvier 2019, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme suivantes :

- Permis de construire
- Permis de construire modificatif (modification mineure du projet initial)
- Permis d'aménager

### SDED – RACCORDEMENT POUR ALIMENTER UNE ANTENNE ORANGE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a reçu une demande de la société SNEF de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité pour alimenter une antenne ORANGE à partir du poste « route de Veunes ». Il est demandé au conseil municipal d'approuver ou refuser ce projet de raccordement. La part non subventionnée sera recouvrée en direct par le SDED auprès du demandeur avant la mise en service. Le Conseil approuve à l'unanimité ce projet de raccordement.

### ENEDIS – CONVENTION DE SERVITUDES

ENEDIS Services Drôme Ardèche va procéder à la construction d'une ligne électrique afin de raccorder l'immeuble GIOVANE situé sur la route des Pends. Le projet prévoit l'ouverture d'une tranchée pour le passage du réseau électrique en souterrain sur une longueur de 3 mètres sur la parcelle D 381 appartenant à la commune. Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS pour permettre la réalisation de cette ligne souterraine.

### PERSONNEL – PROMOTION INTERNE

Deux agents du service technique, titulaires du grade d'adjoint technique principal 2ème classe peuvent demander l'accès par promotion interne au grade d'agent de maîtrise à compter du 1er janvier 2019. Le conseil décide à l'unanimité de créer 2 postes d'agents de maîtrise à temps complet à compter de cette date.

### FARANDOLE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association FARANDOLE qui œuvre pour l'école du village mène régulièrement des actions avec loto, kermesse, spectacle pour enfants, ventes diverses (agrumes, sapin, photo de classe...) Cette association manque cette année de moyens pour permettre à deux classes de partir en séjour à thème « Arts de la scène » durant 5 jours dans le Gard. Avec l'effectif qui augmente, il leur semble important de faire partir tous les 2 ans environ 50 enfants (2 classes). Cette organisation permettrait à chaque enfant de partir une fois en séjour pédagogique pendant sa scolarité à l'école du village. L'association sollicite une subvention exceptionnelle d'environ 500 € pour commencer ce nouveau cycle de double classe verte. Le Conseil décide à l'unanimité de verser la somme demandée à FARANDOLE.

### SOLIDARITÉ COMMUNES DE L'AUDE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Devant les conséquences dramatiques des intempéries du 15 octobre 2018 dans plusieurs communes de l'Aude, l'association des Maires de l'Aude a lancé un appel à la solidarité afin de venir en aide aux communes sinistrées. Les dons seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés. Le Conseil décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle calculée sur la base de 0,50 € par habitant de notre

commune, soit la somme de de 1 300 € à l'association des Maires de l'Aude dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 ».

### BUDGETS – DÉCISIONS MODIFICATIVES

Budget commune :  
 Chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » : + 7 100,00 €  
 Opération 102 « Espace Eden », article 2313 : + 10 000,00 €  
 Opération 103 « Gymnase Marcel Banc », article 2188 : + 3 000,00 €  
 Opération 107 « Véhicules », article 21571 : + 50 000,00 €  
 Opération 217 « Mairie », article 2188 : + 2 000,00 €  
 Chapitre 022 « Dépenses imprévues » : - 7100,00 €  
 Opération 283 « Aménagement paysager les Odouards », article 2318 : - 25 000,00 €  
 Opération 284 « Eaux pluviales les Odouards », article 2318 : - 40 000,00 €  
 Budget Assainissement :  
 Chapitre 011, article 6378 « autres taxes et redevances » : + 18 000,00 €  
 Chapitre 66, article 6688 « autres charges financières » : + 150,00 €  
 Chapitre 67, article 6743 « subventions exceptionnelles de fonct » : - 18 000,00 €  
 Chapitre 022, « Dépenses imprévues » : - 150,00 €

### VOIRIE – RÉGULARISATION ACQUISITION DE TERRAINS QUARTIER FIRMY

La délibération n°110/2016 prévoyait l'acquisition de parcelles de terrain afin de procéder à l'élargissement et la sécurisation de la route communale. Afin de régulariser ces acquisitions, le Conseil décide d'acquérir 793 m<sup>2</sup> nécessaires à l'élargissement de la voirie communale au prix de 2,00 € le m<sup>2</sup> et charge Mme Muriel RICHARD, rédactrice juridique à Glun de compléter les actes administratifs authentiques à intervenir.

### MERCUROL-VEAUNES-ANIMATION – SUBVENTION FÊTE DU VIN BLANC

L'association Mercuriol Veunes Animation a organisé début novembre la traditionnelle fête du vin blanc. Six associations de Mercuriol-Veunes ont confectionné des chars pour le défilé du dimanche après-midi et 2 ont fait une animation spécifique. Dans le but d'apporter un soutien aux associations qui animent la fête du vin blanc, et comme les années précédentes, le Conseil décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 300 € à chacune d'entre elles ayant réalisé un char et 150 € à celles ayant réalisé une animation spécifique. La somme de 2 100 € sera versée à Mercuriol Veunes Animation qui la redistribuera à chaque association concernée.

### INFORMATIONS DIVERSES :

L'association des Maires ruraux et des petites villes ont proposé que les mairies soient ouvertes le samedi 8 décembre 2018 pour recueillir les « doléances et les propositions » des citoyens. A ce titre un cahier de doléances est à la disposition des administrés au secrétariat de mairie. La commune s'est vue décerné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le label 2ème fleur des villes et villages fleuris.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15 ■

*Domaine Gilles Robin*



Espace dégustation et vente

04 75 08 43 28  
06 80 01 28 05

Saint-Clément  
695 route de Chantemerle • 26600 Mercuriol-Veunes

TE 04 75 07 44 20 [www.laterrine.fr](http://www.laterrine.fr)

**Auberge paysanne**  
**LA TERRINE**  
Produits de la ferme

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**



**RIOU TP**  
TERRASSEMENT - VRD - MAÇONNERIE

Pierre-Damien RIOU  
Quartier Firmy  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. +33(0)6 80 32 45 95  
riou.tp@orange.fr

TERRASSEMENT  
VRD - MAÇONNERIE  
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR  
DÉMOLITION  
LOCATION ENGIN AVEC CHAUFFEUR  
GOUDRONNAGE



**Michelas St Jemms**

**HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE  
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercuriol-Veunes  
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80  
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr



**SN COMPTOIR RHODANIEN**

Pauline  
des morceaux de nature.

CERISES  
ABRICOTS  
PECHES NECTARINES  
NOIX MARRONS

ZONE ARTISANALE  
26600 TAIN-L'HERMITAGE  
TÉL. 04 75 07 00 50  
FAX 04 75 07 15 60

**BigMat** OUVERT AUX PARTICULIERS

[www.girardon.fr](http://www.girardon.fr)

MATÉRIAUX 04 75 07 81 30  
MENUISERIE 04 75 07 81 39

CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercuriol-Veunes

**SARL CHIFFLET**



CHAUFFAGES  
PLOMBERIE  
SANITAIRE  
ÉNERGIES RENOUVELABLES

SAINT-VALLIER

06 83 99 04 74 - j.chifflet@hotmail.fr

**MENUISERIE BOIS PVC**

Agencement, escalier, parquet  
**SARL Ets MANDON**  
Parc d'activités des Fleurons  
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49  
[www.menuiserie-mandon.com](http://www.menuiserie-mandon.com)

**VENTE ET DÉPANNAGE ELECTROMENAGER TV ET ANTENNE**

**GITEM**  
EURL Laurent BEAUD

610, Av du Vercors  
26600 MERCUROL

Tel/Fax. 04 75 07 40 67  
gitemmercuriol@orange.fr

**Alliance2R**  
Du REVE à la REALITE

Neuf & Rénovation

Déco  
Création  
Conseils

06 24 40 09 48  
[www.alliance2r.net](http://www.alliance2r.net)

**NICOLAS AMATO**  
Horticulteur  
Plants de légumes et fleurs  
Ouvert aux particuliers  
**VEAUNES 04.75.07.47.81**

**ENTREPRISE PIERRE LAGUT SARL**  
Au service des Particuliers, Entreprises et Collectivités

375 A Chemin Darmignon  
26600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS  
Tél. 04 75 07 48 47 [contact@lagut.fr](mailto:contact@lagut.fr)

**Benoit LAGUT**  
06 36 94 67 34

TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENT  
CURAGE DE FOSSES  
ASSAINISSEMENT - VRD  
DÉBROUSSAILLAGE

MAÇONNERIE  
NEUF ET RESTAURATION  
TRAVAUX DE FACADE  
REFECTION DE TOITURES



## LES AMIS DE LA TOUR

Le second semestre 2018 a été bien rempli pour les passionnés du patrimoine.

### ENTRETIEN ET RESTAURATION DES SITES

Le 6 juillet en fin d'après-midi, opération nettoyage et fauchage autour du lavoir de Veunes (en concertation avec Le Télégraphe de Veunes) et de la Chapelle St Pierre.

Début juillet, la commune a procédé au nettoyage du site de la Tour en préservant l'aspect naturel à l'occasion de la visite du Comité de fleurissement.

Echanges aussi avec Monsieur le Maire sur la réfection des remparts de la tour et des escaliers. Le chantier des escaliers a pris pas mal de retard, et nous espérons que cela sera terminé au printemps.

### LA TOUR'NÉE INSOLITE

C'est le thème qui a été retenu pour la fête du vin blanc. Cette année les « cadres » des Amis de la Tour se sont recyclés! Allusion à l'animation originale préparée pour le défilé organisé par MVA. Toujours dans la bonne humeur, on rit beaucoup avec les Amis de la Tour. Aussi ils ont monté pour la fête du vin blanc un atelier de Ressource...rie et de Recycle...rie, pour nous présenter cette animation sur le thème des modes de déplacements doux à travers ces dernières décennies. Ainsi plus d'une vingtaine d'enfants, jeunes, et moins jeunes costumés ont défilé sur des vélos et tandem anciens, trottinettes, vieux landaus avec vrai bébé, mini-moto, richement décorés. Sans oublier la pièce unique au monde : ce tricycle porte tonneau... qui a eu un peu de mal à terminer le parcours !

### LA DESCENTE AUX FLAMBEAUX

Comme chaque année, le 8 décembre, il y avait foule sur la place de la Mairie à 18h00 où chacun pouvait acheter à un prix modique son flambeau. Plus de 300 courageux de tous âges ont ensuite gravi les escaliers des remparts, éclairés pour la circonstance, pour se retrouver dans une bonne ambiance familiale sur l'esplanade de la tour autour d'un grand feu de bois.

Pour plus d'information et pour participer à l'entretien, la préservation et la promotion de notre patrimoine commun, activités ouvertes à tous : [lesamisdelatour.mercurol@gmail.com](mailto:lesamisdelatour.mercurol@gmail.com)



Le père Noël lui aussi de la partie, arrivé à pied avec sa hotte remplie de papillotes, a fait des heureux.

Puis le signal a été donné pour que chacun allume son flambeau avant d'entamer la descente en procession lumineuse vers le gymnase Marcel Banc, où vin blanc chaud et jus de fruits étaient offerts à l'arrivée par l'association. Après un tel exercice il était aussi possible d'acheter sur place sandwich et tomate en salade.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Elle aura lieu le dimanche 7 avril à la salle Hermitage pour déterminer les projets et actions de l'année. Le renouvellement des cartes de membre de l'association se fera sur place, et si vous voulez devenir de nouveaux Amis de la Tour, vous êtes invités à le faire ce jour-là.

Dès à présent, vous pouvez réserver votre samedi 15 juin pour la nouvelle édition de la fête du four et du pain. ■



## LE TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES

Après son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre, depuis maintenant 5 ans, le Télégraphe de Veunes et ses 140 participants cette année, ont fêté, dans la bonne humeur la joie et la danse la fin de 2018 et le début de l'année 2019.

Maintenant toute l'équipe du Télégraphe vous invite à nous rejoindre lors de nos diverses animations, culturelles, sportives et surtout conviviales avec son programme du 1er semestre 2019 :

- Danse en ligne tous les lundis et mercredis soir à 18h,
- Une soirée, repas conté en le samedi 26 janvier,
- Une Journée carnaval vénitien à Annecy le 17 mars,
- Un atelier floral le vendredi 19 avril,
- Un vide dressing en mai,
- La traditionnelle fête des voisins en juin,
- Et enfin son week-end le 22 et 23 juin, cette année découverte des volcans d'Auvergne.



N'oubliez pas également nos randonnées tous les derniers dimanches du mois. ■

Détail du programme à demander à Mme GARNIER Danielle, tél : 06 27 33 39 70 A toutes et à tous nos meilleurs souhaits pour cette nouvelle année 2019.

## AMICALE BOULE



neur, non seulement par les boulistes, mais aussi par un nombreux public venu participer à cet événement.

Le 31 Août le concours sociétaires suivi du repas est venu clôturer cette saison 2017/2018 avec 44 joueurs.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 14 septembre avec une participation de 38 présents et 12 pouvoirs.

Les compétitions d'A.S. (Association Sportive) ont débuté en octobre 2018 et à ce jour notre société, représentée par une équipe, a remporté 3 victoires sur 5.

Une équipe a participé au concours qualificatif quadrette.

### LA SUITE DU PROGRAMME DE LA SAISON 2018/2019

- samedi 9 mars, repas début de saison sociétaires et conjoints
- samedi 23 mars, concours qualificatif quaddettes 4ème division
- vendredi 12 avril, concours sociétaires avec repas offert aux joueurs
- jeudi 16 mai, concours vétérans quaddettes challenge Roffat avec repas à midi
- mardi 4 juin, repas boules entraînement
- vendredi 7 juin, concours sociétaires et amis Challenge Mariusse
- vendredi 21 juin, concours semi nocturne en triplètes, en 3 parties, casse-croûte offert

- samedi 6 juillet, concours 32 doublettes
- vendredi 30 août, concours sociétaires avec repas offert aux joueurs
- vendredi 13 septembre, Assemblée Générale
- mardi 5 novembre, repas boules Entraînement.



Nous rappelons que la boules entraînement se déroule les mardis et vendredis, après-midi de 13h30 à 18h selon la saison. Le prix des cartes reste inchangé : 18€ et la licence à 59€. Venez nombreux nous rejoindre, pour profiter de bons moments de détente.

Pour tous renseignements : tél 06 08 71 81 56.

L'Amicale boules vous souhaite une bonne année 2019. ■

## FARANDOLE « SOU DES ÉCOLES MERCUROL VILLAGE »

Les parents bénévoles de l'association FARANDOLE « Sou des écoles Mercurool-Veunes Village » s'activent tout au long de l'année dans différentes actions, pour recueillir les fonds nécessaires au financement des sorties, projets culturels et pédagogiques que les enseignants proposent à nos enfants, ainsi que l'achat de matériels, jeux et temps forts qui ponctuent la scolarité des écoliers (arbre de Noël, kermesse...). FARANDOLE participe également à la vie du village nos manifestations étant ouvertes à tous.

Cette année, c'est avec plus de 200 enfants que nous commençons la rentrée à l'école du village. Avec les classes vertes, cette saison va être riche en actions pour FARANDOLE.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons commencé avec notre AG du 28 septembre, avec l'ensemble des associations de l'école. Celle-ci a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, définir le programme de l'année à venir et de renouveler le bureau.

Bureau 2018-2019 :

Président : Tanguy TERRAS  
Vice-présidente : Emilie BETTON  
Trésorière : Catherine MORFIN  
Vice trésorière : Nelly COURTIAL  
Secrétaire : Aurélie SIGAUD

### FÊTE DU VIN BLANC

FARANDOLE a comme toujours, répondu présent à l'invitation de MVA pour la fête du vin blanc.

Pour cette 42e édition, nous avons choisi les Vikings où un maximum d'enfants a pu participer déguisés.

Cette année encore, des ateliers ont été proposés les samedis matins. Avec au programme, préparation des costumes et autres accessoires qui ont composé le char.

C'est un bon moyen de rencontres entre les parents de l'école pour échanger.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidés dans les déguisements, le stockage et la conduite du char, ainsi que MVA pour l'organisation « sous le soleil » de cette journée.



### VENTES

Après les vacances de la Toussaint, nous avons lancé notre vente d'agrumes pour la 2ème année.

Avec presque 2 tonnes, nous avons largement atteint notre objectif.

Un grand merci au tissu associatif de Mercurool-Veunes qui a largement participé.

D'autres ventes seront réalisées dans l'année, comme les chocolats pour Pâques, les pizzas à l'issue des spectacles des enfants et nos traditionnelles photos de classes.



### CLASSES VERTES

Tous les deux ans, FARANDOLE aide les enseignants à trouver une partie du budget nécessaire pour faire partir les enfants en classe verte. Avec l'effectif qui augmente au village, cette année nous ferons partir 2 classes dans le sud (Méjannes-le-Clap). Au programme de ce séjour ayant pour thème « Les Arts de la Scène » : Musique, Théâtre, Cirque, Magie...

Avec l'aide des parents des deux classes, nous avons réalisé plusieurs actions : Ventes de brioches à l'entrée d'Intermarché, tombola et dans quelques semaines une vente de fromage.

L'ensemble de ces ventes va permettre à plus de 50 enfants de passer une semaine ensemble, hors de l'école pour garder de magnifiques souvenirs.

Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs : « Les Ravioles de la Mère Maury », « BIGMAT Girardon », « caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche », ainsi que la municipalité qui nous ont apporté leur soutien financier pour la réussite de ce projet.

### MANIFESTATIONS

Notre première manifestation de l'année à destination des enfants a été l'arbre de Noël le mardi 18 décembre. Les enfants ont eu la surprise de l'arrivée du père Noël, qui, avec l'aide des lutins de FARANDOLE, a distribué quantité de cadeaux pour l'école, les enfants ont également pu échanger avec notre hôte lors d'un goûter.

Notre traditionnel LOTO vient de se dérouler.

Nous clôturerons l'année avec notre traditionnelle Kermesse le 28 Juin 2019 dans l'école avec des jeux en bois, structures gonflables et bien d'autres surprises. Après ces moments de jeux, un repas dansant sera proposé.

Toute l'équipe de Farandole vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de Santé pour l'année 2019. ■

Contact : Facebook : <https://www.facebook.com/Farandole.Mercurool>  
Mail : [farandole.mercurool@yahoo.fr](mailto:farandole.mercurool@yahoo.fr)  
Téléphone : 06.12.93.81.83 (président)



## TÉLÉTHON

En 2018 l'équipe du Téléthon a organisé les manifestations suivantes :

- Vendredi 7 Décembre matin un lâcher de ballons dans les écoles du Village et des Chassis.
- Vendredi 7 Décembre soir un concert de Musique Classique à l'église Sainte Anne de Mercurool-Veunes donné par l'Ensemble Vocal de Valence (direction Maia PAILLE) et des musiciens professionnels de la région. Ils ont tous joués bénévolement au profit du Téléthon. Très belle soirée musicale.
- Samedi 8 Décembre un repas a été servi à la salle des fêtes de Veunes. Comme l'année précédente la viande et le légumes ont été préparés et offerts par le restaurant l'Assiette Gourmande.

Ludovic PLEYNET qui est atteint de la myopathie de Becker nous a fait part de l'évolution de la recherche et de son espoir pour que son handicap régresse.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des donateurs qui ont participé à cette action, ainsi que les associations qui se sont jointes à nous : ACCA, Basket, Farandole, Foyer Rural, les Amis de la Tour.

Le 21<sup>ème</sup> Téléthon de Mercurool-Veunes a rapporté le somme de 5 894 €. ■



Le 21<sup>ème</sup> Téléthon de Mercurool-Veunes a rapporté le somme de 5 894 €

## GRAPPE DORÉE



Pour le second semestre nous avons eu six activités.

Pour terminer la saison avant les vacances nous avons organisé une journée grillades le 5 juillet à la salle Marcel Banc. 75 participants ont pu apprécier le repas malgré une très forte chaleur.

Le 20 septembre nous sommes partis en Camargue dans une manade à Saint Martin de Crau pour un voyage à la journée. A cette occasion Joëlle VERON l'organisatrice de tous nos voyages a été décorée de la devise de la manade. Un parrain Bernard PONSONNET et une marraine Mireille PLEYNET ont été choisis pour baptiser une

vachette, ils l'ont prénommée Mercuroline.

Le 27 septembre encore une journée bien remplie avec le repas méchoui, 71 personnes ont pu apprécier la salade composée préparée par les membres du CA et les bénévoles. Les grillades ont été préparées par un traiteur.

Le 10 octobre Gisèle COLOMBET notre trésorière, Michel BALLERY notre secrétaire et moi-même avons suivi une formation sur les aspects administratif et légal du fonctionnement de notre association. Ce fut très instructif et nous en avons tiré de bons enseignements. (Formation offerte par Ensemble et solidaire, UNRPA de Privas).

Le 2 novembre nous avons préparé les bugnes pour la fête du vin blanc. Notre doyen monsieur Léon POULENARD nous a fait la joie de venir nous soutenir.

Le 14 novembre comme tous les ans nous avons eu notre soirée vidéo sur les activités et les voyages. La soirée s'est terminée par un repas convivial. Chaque participant a concocté soit un plat salé soit un dessert.

Notre traditionnel goûter de Noël s'est déroulé le 13 décembre avec 74 personnes

présentes et 9 goûters acheminés aux personnes qui n'ont pas pu participer pour des raisons de santé.

Trois groupe de marches se réunissent tous les mardis à 13h15 place de la prairie.

Les jeudis nos adhérents se rencontrent à la salle Hermitage pour jouer aux cartes ou aux jeux de société.

**Notre programme du premier semestre :**  
20 janvier assemblée générale salle de Veunes

14 mars repas grenouilles à la table de Jean-Jacques à Saint Donat

23 mai anniversaires salle Hermitage

1 au 8 juin randonnée dans les Pyrénées Espagnoles

13 juin grillades salle de Veunes

4 juillet pique-nique.

Je remercie tous les membres de mon conseil d'administration pour l'aide et le soutien qu'ils m'apportent. C'est pour moi une grande joie de pouvoir contribuer à cette belle association. Notre rôle est de toujours garder un lien social à tous nos adhérents. ■



Une année vient de s'écouler apportant son lot de turbulences avec la démission de sa présidente en cours d'année et en même temps beaucoup de satisfaction par le dynamisme de l'équipe en place qui nous a permis de maintenir pour notre 47ème année, nos animations socio-culturelles et sportives pour nos 160 adhérents que nous remercions pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous accordent.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Nous avons donc commencé avec notre assemblée générale qui s'est tenue le 7 septembre 2018. Les projets de cette nouvelle saison ont été évoqués et le bureau a été renouvelé :

- Présidente : Nathalie DERRE
- Secrétaire : Mélanie VERON
- Secrétaire adjoint : Francis VIDRIL
- Trésorier : Martial GOUE
- Trésorière adjointe : Virginie CHEVROT

Les membres actifs : Jérôme BETTON, Michel BETTON, Aviva WOLF, Laëticia DEBEAUX, Tanguy TERRAS, Aurore IMBERT, Vanessa TROUILLET, Emeric BOULANGER, Damien ARNOUX (Nouveau arrivant à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre équipe)

**LA 42<sup>ÈME</sup> FÊTE DU VIN BLANC**

Le Foyer rural de Mercurool-Veunes a une nouvelle fois répondu présent à l'invitation de MVA pour la fête du vin blanc. Ce ne fut pas par la confection d'un char mais par la présence du groupe de Majo'dances les Fées line. Les mamans des jeunes filles ont bien

voulu rejoindre les rangs et prirent plaisir à défiler. Toute l'équipe du Foyer Rural renouvelle leurs remerciements et n'exclut pas l'idée de renouveler l'expérience.

**LES MANIFESTATIONS À VENIR**

Après notre traditionnelle bourse aux livres du 19 janvier 2019, L'équipe se penche déjà sur l'organisation du Carnaval qui se déroulera le samedi 9 Mars 2019 à partir de 14h00 (maquillage offert) puis départ vers 15h pour un petit tour dans notre beau village. A l'arrivée à la salle Hermitage vers 16h, une boisson vous sera offerte par l'équipe du Foyer Rural. L'Association Farandole vendra de délicieuses crêpes et barbes à papa.

Ensuite, l'équipe du Foyer rural vous transportera le samedi 18 Mai ou 25 Mai 2019 au tarif groupe à Walibi afin de passer une journée conviviale en famille ou entre amis. « Walibi, c'est autant d'occasions d'exprimer sa joie, sa surprise, son admiration ou ses frissons » alors on compte sur vous pour remplir le car. Départ 8h00 du gymnase Marcel Banc et retour le soir vers 18h ou 19h (reste à définir).

Vous retrouverez tout le détail de nos activités dans le « Guide des activités » de la communes :

Badminton, gymnastique, combiné multisports (escrime, football, rugby, hockey), marche nordique, Majo'danse (majorettes), arts créatifs, travaux d'aiguilles.

Toute l'équipe du Foyer rural vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de Santé pour l'année 2019 et vous invite à rejoindre son équipe. ■

La présidente, Nathalie DERRE



RETROUVEREZ TOUT LE DÉTAIL DE NOS ACTIVITÉS DANS LE "GUIDE DES ACTIVITÉS"...



**Mercurool Automobile**

**VENTE VÉHICULES NEUFS**

OCCASIONS RÉCENTES TOUTES MARQUES

590 AVENUE DU VERCORS  
26600 MERCUROL  
04 75 07 41 03

**MAÇONNERIE MERCUROLAISE**

Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture

**CASO PAOLO père & fils**

sarlmercuroloise@orange.fr facebook menuiserie mercuroloise

26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

**SAS Jean-Noël DELSARTE**

Électricité générale  
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge  
26600 Mercurool-Veunes

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

**TransMobilité**  
Des Vallées

Transport de Personnes à Mobilité Réduite  
AVEC ou SANS Fauteuil roulant

Tel: 06 03 15 77 97 email: transmobilitedesvallees@gmail.com

**éclairage sportif éclairage public**

**électricité mabboux**

100 route de Paturel - 26600 Érome  
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98  
Email : electricite.mabboux@orange.fr  
Qualification M3 - TH3

**L'informatique chez Vous**  
Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne. Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation  
Initiation-Formation  
Assistance  
Maintenance

06 63 58 71 77  
informatique.chezvous@orange.fr  
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercurool

**Hermitage Saint Joseph**  
Crozès Hermitage

**DOMAINE DES REMIZIÈRES**  
CAVE DESMEURE

Cave Desmeure  
Domaine des Remizières  
Route de Romans  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. 04 75 07 44 28  
Fax: 04 75 07 45 87  
contact@domaineremizieres.com  
www.domaineremizieres.com

**DOMAINE DE LA VILLE ROUGE**

Crozès-Hermitage - Saint-Joseph - Vin de pays de la Drôme

355, route de la ville rouge  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél : 04 75 07 33 35  
email : la-ville-rouge@wanadoo.fr

**S.A.S. ROFFAT depuis 1962**  
carrières – transport – T.P.

07 : Lamastre 30 : Saint Alexandre  
26 : Mercurool-Veunes – Puygiron – Divajeu  
Tel : 04.75.07.83.50

**ROFFAT T.P.**

Carrière de Mercurool  
Réalisation de gabions  
Démolition  
Chantier de concassage mobile au stade Vélodrome Marseille  
Terrassement / canalisation  
Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux

Les 2, 3 et 4 novembre dernier, l'équipe de MVA vous a proposé diverses animations pour le 42<sup>ème</sup> anniversaire de la traditionnelle Fête du Vin Blanc. Un superbe concert symphonique a attiré de nombreux spectateurs tous très enthousiastes et bluffés par la qualité de la représentation.

Samedi soir, nous avons innové, en proposant en partenariat avec le Festival des humoristes, une soirée humoristique en ambiance cabaret. Nous sommes ravis pour cette première expérience d'avoir pu remplir notre bel Espace Eden.

Dimanche matin, le soleil était au rendez-vous pour la dégustation de bugnes place de la République. Ce même soleil ne nous a pour une fois pas fait faux bond et nous a accompagné toute l'après-midi pour le magnifique corso fleuri dans les rues du village. Nous remercions vivement toutes les associations qui nous ont suivis et qui vous ont présenté de magnifiques chars. Nous pouvons compter sur leur fidélité. Cette année nous avons eu le plaisir de voir revenir dans nos rangs le Télégraphe de Veunes et d'accueillir, pour la première fois, un char de jeunes du village, chaperonné par le Bar Pizzeria Le Mercuriolais. Merci également aux associations qui nous aident en tenant nos buvettes ou en préparant les bugnes.

Quelle belle fête nous avons eue, merci à tous !

Le 17 novembre nous avons souhaité mettre à l'honneur les associations qui étaient à nos côtés pendant la fête en les conviant à une soirée à la salle des Fêtes de Veunes. Le 30 novembre, toute l'équipe à remercier les annonceurs présents dans notre livret... ils sont nombreux, fidèles, et nous ne pouvions que les remercier en les conviant à une soirée au restaurant La Terrine.

Deux belles soirées qui nous font chaud au cœur, et qui nous permettent de remercier tous les intervenants qui nous suivent et

nous font confiance avant, pendant et après la fête.

N'oubliez pas de noter que notre second concours de pétanque se tiendra le dimanche 30 juin au boulodrome de Mercuriol village.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes, vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à prendre contact, nous nous ferons un plaisir de partager avec vous nos futurs projets. ■

Malorie BUFFAT



Notre association regroupe une équipe de bénévoles dynamiques et motivés, toujours à la recherche d'idées et justement cette année 2019 sera placée sous le signe de la nouveauté...

Vous aimez la rigolade ? La bonne humeur ? Vous avez envie de découvrir notre village sous un autre angle ? Alors prenez note, notre prochaine manifestation devrait vous combler !

Nous sommes très heureux de vous faire part de notre première COURSE de CAISSES à SAVON le DIMANCHE 19 MAI 2019 en partenariat avec le Comité Alpes des Caisses à Savon.

Que vous soyez bricoleurs ou pas, sportifs ou non, que vous veniez en famille, entre amis, avec vos salariés, vos licenciés, il y en aura pour tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes !!

Que vous soyez participants ou spectateurs nous vous garantissons bonheur et convivialité.

Nous espérons que l'idée vous plaira ! N'hésitez pas à nous montrer votre enthousiasme sur notre page Facebook avec un p'tit like et de nombreux partages.

PLUS D'INFORMATIONS TRÈS PROCHAINEMENT !



Pour un florilège de caisses à savon... rendez-vous le 19 mai !!!



## ÉCOLE ARTISTIQUE DE L'HERMITAGE

### CHANT

Comme vous avez pu le constater cette année l'école artistique de Mercuriol-Veunes s'est agrandie puisqu'elle a ajouté à ses activités une école de chant variétés !

Elle est ouverte à tous à partir de 8 ans, femmes, hommes, sans aucune connaissance en chant.

En début d'année le répertoire est choisi. Après concertation nous resterons toujours dans la variété française mais moderne, les chansons d'aujourd'hui, mais aussi toute la variété des années 80.

Cette activité chorale consiste à ouvrir l'oreille afin que chacun puisse passer de la décontraction, à l'articulation, à la respiration et à la concentration pour chanter.

L'apprentissage des textes, la lecture des mots, la prononciation, et ensuite la manière dont ces mots seront rejetés avec l'air que le corps aura pris par le diaphragme, puis en rejetant les mots sur des notes de musiques, les paroles deviendront une chanson !

Le chant permet d'évacuer son stress, sa peur de parler devant une personne, d'être moins timide, d'oser regarder devant soi sans baisser les yeux. C'est une activité vivante et on peut le dire sportive, car lorsque vous avez chanté plus d'une heure vous ressentez de la fatigue. Mais une bonne fatigue, bénéfique pour le corps et l'esprit.

Et quel bonheur de se produire devant sa famille, ses enfants, un vrai public !

L'ambiance est conviviale et sympathique.

Notre coach vocal nous a fait vibrer pendant quatre ans à chacun de ses spectacles. Michèle Jade, chanteuse professionnelle, est une femme active. Son plus grand bonheur est de donner,

partager et transmettre son savoir aux autres.

### DANSE

L'association "Ecole Artistique de L'Hermitage" a mis en place pour la deuxième année consé-



L'école artistique a décidé d'ouvrir ses portes à tous à partir du dernier semestre afin que chacun puisse participer au spectacle du mois de juin. Le mardi 17 janvier 2019 à partir de 19h, rendez-vous à la salle du conseil à Veunes (accès derrière la mairie) ! Si vous voulez des renseignements, téléphone en encadré.

cutive une activité danse pour enfants et adultes. Pour cela Stéphanie Vautrin présidente de l'E.A.L.H. a fait appel à une spécialiste de la discipline, Amélie Branco de l'association Magic Dance.

Amélie a déjà plusieurs années d'expérience, son approche plaît beaucoup aux enfants et ados et son dynamisme séduit les adultes.

Les 3 groupes sont constitués depuis septembre, tout se passe le jeudi à la salle des fêtes de Veunes à partir de 17h.

Le premier cours accueille 18 enfants de 5 à 9 ans, le deuxième est composé de 16 enfants et ados

entre 10 et 15 ans; ces 2 cours abordent les danses "free style" qui sont un mélange de danses latines, street jazz, danses urbaines, zumba... du rythme, de la coordination, de la technique, de l'énergie tout cela dans un esprit ludique.

Pour les adultes au nombre de 17 cette année, il s'agit de danses "latino peps", un concept qui permet de se défouler, de brûler des calories en dansant des chorégraphies faciles et en s'amusant dans une ambiance décontractée.

EALH et Magic Dance organiseront conjointement un spectacle auquel tous les danseurs participeront en fin de saison, notez bien la date: samedi 22 juin 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de Veunes. ■

EALH, ECOLE ARTISTIQUE DE L'HERMITAGE  
STEPHANIE VAUTRIN  
75, impasse du Corbeil fleuri Mercuriol-Veunes

0620586829 - associationealh@gmail.com  
DANSE renseignements pour l'année prochaine :  
contact@magic-dance.com



## BASKET CLUB MERCUROL CHANOS CURSON



La saison bat son plein depuis mi-août pour les 220 licenciés :

Début des entraînements des équipes Seniors Garçons et Seniors Filles au 25 Aout puis démarrage du championnat ou plateau

pour les 18 équipes engagées

L'école de baby basket animée par Florian SERAFINI accueille de nombreuses jeunes pousses notamment suite à l'opération Basket École de mai 2018 qui a réuni 70 enfants de Clérieux, de Mercurol Village et de l'école des Chassis.

Le basket loisirs avec ses nouvelles recrues se retrouvent tous les lundis soirs à 21h

La nouveauté de cette saison, c'est la création de la CTC... Mais qu'est-ce que c'est une CTC ?

### 1- LA CTC C'EST UNE COLLABORATION TERRITORIAL DE CLUBS

Mise en place avec l'Elan Sportif Muzolais et l'Avant Garde Tain Tournon Basket Club pour la catégorie U13 Filles et Garçons.

L'objectif est de mutualiser les meilleurs joueurs pour les 3 clubs et leurs permettre l'accès au niveau Région. C'est un test que réalisent les 3 Clubs pour 2 ans afin de construire ensemble des équipes Élite en laissant la possibilité aux joueurs d'évoluer aussi en équipe de leur club d'origine. Cela permet de travailler ensemble (et apprendre à se connaître) sur un projet commun. Le premier bilan sera fait en fin d'année.

### 2- LES ÉQUIPES SENIORS FONT LE PLEIN DE JEUNESSE

Pour les seniors filles 1, c'est les U18 région qui viennent donner de l'énergie aux seniors et ça marche ! Après avoir été mal classées l'an dernier (10ème sur 12), les seniors filles 1 sont 1ères du championnat à la trêve. Affaire à suivre.

Les seniors garçons 1 ont conservé leur place en Pré-National tardivement par le repêchage et n'ont pas pu enregistrer de recrutement, ce sont donc les U20 Région qui complètent l'effectif qui se rajeunit. Le Coach Johan BAYLE n'a pas une saison facile, 9ème sur 12 au classement, notamment à cause des blessures lourdes de 3 joueurs expérimentés. Espérons que l'infirmerie se vide en 2019...

Pour tous les classements, rendez-vous sur FFBB.com.

### 3- YANN ROBERT EMPLOI CIVIQUE DU CLUB POUR 9 MOIS.

Il s'occupe de l'encadrement d'équipes mais aussi viendra communiquer avec les parents et les former pour qu'ils participent à la tenue des chronomètres et tables de marque.

4- LE RÔLE DES PARENTS DE JOUEURS dans l'organisation va évoluer en 2019.

### 5- LE NOMBRE D'ARBITRES OFFICIELS DU COMITÉ A CHUTÉ DE 30%

depuis 3 ans et contraint le club à demander aux licenciés, en ayant la capacité, d'arbitrer. De ce fait nous avons moins de joueurs pour tenir le chronomètre ou la table de marque. Le club identifie 2 solutions : solliciter des parents ou prendre un employé ce qui induirait une très forte hausse des licences (plus 100€ en moyenne) pour en supporter le coût. A ce stade, nous allons sol-

liciter les parents volontaires. Au terme de l'année nous ferons le bilan de la viabilité de cette solution.

### 6- LES MANIFESTATIONS PASSÉES

La soirée Mac Mercurol pour sa 2ème année a connu un nouveau succès avec 250 menus vendus !

La matinée boudin a encore réuni les villages alentours, à 11h le boudin avait disparu !

Nous étions représentés à la Fête du vin Blanc comme chaque année pour le corso de la fête avec la réalisation du char. Thème... Coupe du monde !

Soirée théâtre du 12 janvier avec Danièle EVENOU : Bravo à Emmanuelle MARGIER, Bernard FOURNIER et l'équipe en charge de l'organisation de cette soirée qui a fait le plein.

Bravo à tous les bénévoles pour l'énergie et la bonne humeur qui rayonnent lors de ces journées.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

3 février : la matinée Huitres organisée par Jean-Luc LECLERC

16 février : la soirée Fluo Tapas pilotée par Vanessa TROUILLET

24 février : le tournoi de poker organisé par Raphaël MORFIN

10 mars : le loto piloté par Laurence MAISONNEUVE

31 mars : la soirée Michel SARDOU par la Compagnie PERICARD

En avril : la soirée partenaires

Retrouvez le programme des matchs du weekend sur la page FACEBOOK chaque MARDI pour venir encourager vos équipes. D'ici-là, les membres du conseil d'administration et le président vous adressent leurs meilleurs vœux 2019. ■

Le Président, Raphaël MORFIN



Plus d'info ?  
La page FACEBOOK du club pour l'actualité de la semaine.



## LE FOOTBALL CLUB HERMITAGE

Éducateurs diplômés, mise en place d'un Programme Educatif, plan de féminisation etc...

Ce label jeunes est la reconnaissance de ce travail par les instances du football et le club en est très fier.

A noter que sur les 200 clubs que compte le District Drôme Ardèche, seuls 14 clubs sont labélisés.

Une cérémonie de remise officielle a eu lieu le 15 décembre dernier à l'occasion du goûter de Noël du club (photo)

Sur la commune le tournoi en salle du club a eu lieu au gymnase marcel banc le 29 décembre avec 16 équipes et une très bonne ambiance. ■

Le Football Club Hermitage obtient le "Label Jeunes Espoir" décerné par la fédération française de Football.

Cette distinction vient récompenser la qualité du travail que l'équipe dirigeante du club a mis en place depuis plusieurs saisons au niveau des jeunes.

La bonne santé de l'école de foot s'est d'abord traduite par une augmentation de nos effectifs jeunes qui sont passés de 29 à 106 licenciés en 4 saisons (230 licenciés au total cette saison dont environ 50 de Mercurol Veunes)

Le club s'est donc structuré pour accueillir au mieux ces jeunes :





### Mercurol dans l'Antiquité... Le saviez-vous ?

Mercurol était le lieu de passage d'une importante voie Romaine, La « Via Agrippa » qui reliait Lyon à Marseille. Dans sa monographie, sur la Mercurol Antique, Alain JUNIQUE reprend son tracé vers le sud : « venant de Tain (Tegna puis Tein) par la Teppe, certainement sous la voie ferrée jusqu'à la Mule Blanche où elle reprend là, la route de Beaumont Montoux (D101) passant entre les deux carrières, pour rejoindre l'Isère, via les sept chemins, soit près de 10 kilomètres [...]. Ce détour était voulu par les romains qui évitaient les confluent de rivières difficiles à traverser (Inondations et marécages) »

La **via Agrippa** désigne plus largement le réseau de voies romaines en Gaule romaine mis en place par Agrippa au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., à qui Octav e avait confié l'organisation des Gaules.

Le géographe antique Strabon en a indiqué les lignes directrices : « Agrippa a choisi Lugdunum pour en faire le point de départ des grands chemins de la Gaule, lesquels sont au nombre de quatre et aboutissent, le premier, chez les Santons et en Aquitaine, le second au Rhin, le troisième à l'Océan et le quatrième dans la Narbonnaise et à la côte massaliotique ».

### Que reste-t-il de cet ouvrage ?

Si les anciennes cartes font encore état de la voie Romaine (encore visible sur la carte IGN de 1950), tout comme le cadastre Napoléonien (1835) qui la qualifie de « ancienne grande voie romaine où via Magne », il n'en reste pas de trace visible à ce jour sur Mercurol. Toutefois, comme le relate Alain JUNIQUE, une borne de signalisation, appelée « Borne Milliaire » de cette portion de voie est encore visible aujourd'hui. Retrouvée en 1796 par l'abbé CHALLIEU près du quartier de la Ville Rouge, elle fut remise au Maire de Tain (Charles Jourdan) et est encore visible dans le Parc du Cheyla à Tain.

Les bornes milliaires sont des colonnes de pierres d'une hauteur variant généralement entre 1,50m et 3m sont les véritables ancêtres de nos bornes kilométriques. D'un diamètre compris entre 50 et 80 cm, elles jalonnaient les voies romaines tous les milles romains (1481 m). Ces bornes milliaires indiquaient les distances entre le point où elles étaient implantées et la cité la plus proche dans les deux directions. Sur leur partie supérieure,



Borne du parc du Cheyla à Tain

Via agrippa

on trouve un texte en lettres capitales gravé et peint en rouge à hauteur de lecture d'un voyageur à cheval. Cette inscription mentionne le nom de l'empereur qui a fait construire la route ou décrété sa réfection, suit sa titulature en abrégé (c'est-à-dire tous ses titres honorifiques).



Cadastre Napoléonien de 1835



Carte IGN de 1950

Les éléments présentés ici sont en grande partie issus du travail de monographie effectué par Monsieur Junique – Amis de la Tour.



### Souvenir de la Classe 1943



Mercurol, le 21 Février 1943



Nous avons retrouvé cette photographie de la classe 43 de Mercurol. Si certaines ou certains d'entre vous se reconnaissent sur ce cliché ou si vous reconnaissez un membre de votre famille ou un ami, merci de contacter le secrétariat de la mairie en indiquant le numéro de la silhouette.

## Naissances

NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
LOMBARD Jean	23/01/2018
MOUYON Maxime	19/02/2018
BOUAMAMA Rihem	01/03/2018
CROUZET DA SILVA Nacio	05/03/2018
KERHARDY Elliott	13/03/2018
BEN SDIRA Sayed	10/04/2018
MARTINEZ HERNANDEZ Thais	01/05/2018
LE HESRAN Jade	08/05/2018
BOUVET Liam	15/05/2018
DETROYAT Julie	23/05/2018
CHAPPELLE Naé	25/05/2018
DESMEURE Mailys	03/06/2018
GIVOIS Gabriel	05/06/2018
DEL BEN Maxime	26/06/2018
REVOL Maé	01/07/2018
TERRAS Erwan	09/07/2018
BOULET Léandre	11/07/2018
GOUBAULT De BRUGIERE Léon	15/07/2018
GOUMA Valentin	17/07/2018
DESBROSSES Giuliana	08/08/2018
BOUCHARD Chloé	19/08/2018
BOS Thiago	22/08/2018
BARTOSIK Mila	23/08/2018
NODON Eva	16/09/2018
PEPIN Constance	21/10/2018
LUBAC Arthur	30/10/2018
BAGGETTO Julia	12/11/2018
EYRAUD Alex	13/11/2018
CHOURAQUI Tania	15/11/2018
PONCE Victoire	19/11/2018
DECoux Emma	02/12/2018
DESMARTIN Marylou	31/12/2018

## Mariages

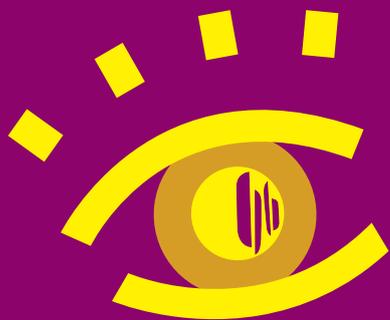
MARIÉS LE	ÉPOUX	ÉPOUSE
27/01/2018	CHEVREUL Sébastien	BLAISE Clémentine
14/04/2018	ES SALKI Mohamed	BETTON Angélique
12/05/2018	TOULLEC Alexis	BOUYER Sarah
21/07/2018	FAURE Cyril	TOURNAIRE Amandine

## Décès

NOM ET PRÉNOM	DATE DU DÉCÈS
GIRARD Gaston	09/01/2018
SIRAND François	09/01/2018
FLOURY Marcel	06/02/2018
MARTINEZ Jean	14/02/2018
DEPOND Bernard	20/02/2018
CHEVALIER Maurice	23/02/2018
ROBIN Michel	22/05/2018
DALICIEUX Roger	02/07/2018
BOURRET Marc	04/07/2018
PLEYNET Gilbert	10/07/2018
LAQUET Michel	24/07/2018
HORARD Hervé	10/09/2018
VIALE Gabriel	24/09/2018
MAIZONNASSE Jean-Pierre	07/11/2018
PEDRAZA Guy	15/11/2018
HOUZET Yolande veuve BÉGUIN Pierre	29/12/2018

Vol migratoire de cigognes observées au dessus de Veauines à la mi-février... ouvrez l'oeil !





# À VOS AGENDAS !

**SAMEDI 26 JANVIER : 5<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES** - Familles Rurales - 15h - Salle Hermitage

**SAMEDI 26 JANVIER : REPAS CONTÉ** - Télégraphe de Veunes - 19h - Salle des Fêtes de Veunes

**DIMANCHE 3 FÉVRIER - MATINÉE HÛTRES** - 9h - Petite salle gymnase Marcel Banc

**DIMANCHE 10 FÉVRIER : LOTO** - Lylou mon combat - 14h30 - Espace Eden

**DIMANCHE 10 FÉVRIER : MÂTINÉE BOUDIN** - ACCA Veunes - 9h - Salle des Fêtes de Veunes

**SAMEDI 16 FÉVRIER : SOIRÉE FLUO/DÉGUISÉE** - Basket - 19h30 - Espace Eden

**DIMANCHE 24 FÉVRIER : TOURNOI DE POKER** - Basket - Petite salle gymnase Marcel Banc

**SAMEDI 9 MARS : CARNAVAL** - Foyer Rural - 14h - Salle Hermitage

**SAMEDI 9 MARS : REPAS ANNUEL** - Amicale Boule - 12h - Petite salle gymnase Marcel Banc

**DIMANCHE 10 MARS : LOTO** - Basket - 14h30 - Espace Eden

**JEUDI 14 MARS : REPAS GRENOUILLES** - La grappe dorée

**DIMANCHE 17 MARS : SORTIE CARNAVAL VÉNITIEN** - Télégraphe de Veunes - Ancey

**SAMEDI 23 MARS : CONCOURS QUALIFICATIF 4<sup>ÈME</sup> DIVISION** - Amicale Boule - 8h - Boulodrome

**DIMANCHE 24 MARS : MATINÉE SAUCISSES** - Basket - 9h - Petite salle gymnase Marcel Banc

**DIMANCHE 31 MARS : COMPAGNIE PÉRICARD : SPECTACLE MICHEL SARDOU** - Basket - 15h - Espace Eden

**6 ET 7 AVRIL : 35<sup>ÈME</sup> CONCOURS NATIONAL DE DANSE** - On danse en concours - Espace Eden

**DIMANCHE 7 AVRIL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Les Amis de la Tour - 9h - Salle Hermitage + gymnase Marcel Banc

**VENREDI 12 AVRIL : CONCOURS SOCIÉTAIRE** - Amicale Boule - 14h - Boulodrome

**MERCREDI 8 MAI : COMMÉMORATION VICTOIRE 1945** - 10h30/11h - Cimetière de Veunes/Place de la République

**SAMEDI 11 MAI : GALA DE DANSE** - Familles Rurales - 20h30 - Espace Eden

**JEUDI 16 MAI : CHALLENGE ROFFAT-CONCOURS VÉTÉRANS** - Amicale Boule - 9h - Boulodrome

**DIMANCHE 19 MAI : VIDE-DRESSING** - Télégraphe de Veunes - 9h-14h - Salle des Fêtes de veunes

**DIMANCHE 19 MAI : COURSE DE CAISSES À SAVONS** - MVA - Route des bois/Route des Plots

**JEUDI 23 MAI : ON FÊTE LES ANNIVERSAIRES** - La grappe dorée - 15h - Salle Hermitage

**SAMEDI 25 MAI : GALA DE FIN D'ANNÉE** - Danse Passion - 20h30 - Espace Eden

**DIMANCHE 26 MAI : GALA DE FIN D'ANNÉE** - Danse Passion - 15h - Espace Eden

**DIMANCHE 26 MAI : ÉLECTIONS EUROPÉENNES** - Mairie - 8h-18h - Petite salle Marccel Banc/Salles des fêtes de Veunes

**1<sup>ER</sup> AU 8 JUIN : RANDONNÉES DANS LES PYRÉNÉES ESPAGNOLES** - La grappe dorée

**MARDI 5 JUIN : CONCERT JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES** - Ardèche Musique et Danse - Espace Eden

**VENREDI 7 JUIN : CHALLENGE MARIUSSE** - Amicale Boule - Boulodrome

**JEUDI 13 JUIN : Grillade** - La grappe dorée - Salle des Fêtes de Veunes



**SAMEDI 15 JUIN : GALA DE DANSE** - Le Temps D'un Mouvement - 20h30 - Espace Eden

**SAMEDI 15 JUIN : FÊTE DU FOUR** - Las amis de la Tour - Four

**VENREDI 21 JUIN : CONCOURS SEMI-NOC-TURNE EN TRIPLETTES** - Amicale Boule - Boulodrome

**SAMEDI 22 JUIN : GALA DE FIN D'ANNÉE** - Dynamic Danse et EALH - 20h30 - Espace Eden

**22 ET 23 JUIN : SORTIE DÉCOUVERTE DES VOLCANS D'Auvergne** - Télégraphe de Veunes

**MARDI 25 JUIN : SPECTACLE** - Ecoles du vil-lages - 18h30 - Espace Eden

**VENREDI 28 JUIN : FÊTES DES ÉCOLES** - Ecoles - 16h30 - Ecoles village+chassis

**SAMEDI 29 JUIN : SPECTACLE** - ADAPEI - Espace Eden

**DIMANCHE 30 JUIN : CONCOURS DE PÉ-TANQUE** - MVA - 14h - Boulodrome

**JEUDI 4 JUILLET : PIQUE-NIQUE** - La grappe dorée

**SAMEDI 6 JUILLET : CONCOURS PROMO-TION** - Amicale Boule - 14h - Boulodrome

Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire  
Réalisation par les membres de l'équipe commu-nication : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëtitia Debeaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Chris-tophe Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux  
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veunes, Dauphiné Libéré  
Charte graphique : [www.ateliertilt.fr](http://www.ateliertilt.fr) - 06 10 96 68 11  
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 valence - 04 28 61 61 61  
Imprimé sur papier 100% recyclé

Mairie de Mercurol-Veunes  
1, place de la république  
26600 Mercurol-Veunes

Tél. 04 75 07 40 05

Email : [mairie@mercurol-veunes.fr](mailto:mairie@mercurol-veunes.fr)  
Web : [www.mercurol-veunes.fr](http://www.mercurol-veunes.fr)



Plus d'infos sur les manifestations : onglet "agenda" sur [www.mercurol-veunes.fr](http://www.mercurol-veunes.fr)

